

## Lectures numériques : entre héritages et modernité.

*« Les périodes troublées sont une aubaine pour les « faiseurs de projets », comme on disait au 18<sup>ème</sup> siècle. Je n'ai pourtant pas l'intention de proposer le mien. Si l'avenir est une aventure dont seule l'histoire écrit le scénario, il est largement imprévisible. Demain comportera de l'inconnu. Mais il sera aussi largement travaillé par l'héritage d'aujourd'hui. »*

*Robert Castel<sup>98</sup>*

Comme cela a été vu précédemment dans le contexte des bibliothèques, il n'est pas possible de déduire mécaniquement du développement des technologies numériques l'émergence d'une « pratique culturelle de plus », obéissant à ses propres règles et bousculant le paysage des autres pratiques. Il faut néanmoins constater la profusion d'écrits, de textes et de documents mis en circulation via les réseaux informatiques depuis une vingtaine d'années. Ainsi, Internet et son protocole d'édition et de publication hypertexte *http* ont quitté les milieux de la recherche et des entreprises de hautes technologies (avionique, militaire, aérospatiale, etc.) pour l'éducation et le marché au début des années quatre-vingt-dix aux Etats-Unis, et à partir de 1995 en Europe. Se faisant, le nombre de serveurs, de sites web hébergés et de documents mis en ligne et échangés a augmenté de façon exponentielle<sup>99</sup>. Il reste cependant que le tableau dressé par cette profusion d'écrits ressemblerait davantage à un gigantesque bureau en désordre plutôt qu'aux étagères bien rangées d'une salle de lecture. De fait, la quantité de feuillets épars, de notes, de prospectus, de brochures, de notices bibliographiques, bref, d'écrits de toutes sortes et de toutes origines mis à disposition sur le web excèdent de loin le nombre d'ouvrages intégraux offerts à la lecture. Si la question de la lecture numérique préoccupe les acteurs du milieu de l'édition et de l'éducation, les chercheurs ou les hommes politiques, il faut convenir que plus de vingt ans après sa généralisation, Internet ne

---

<sup>98</sup> CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris : Gallimard, 1995, p. 704.

<sup>99</sup> Entre 1992 et 2006, on passe ainsi de moins d'1 million à 350 millions de serveurs Internet (source ISC - <http://www.internetworldstats.com>)

constitue encore qu'un « marché naissant » pour le livre, comme le qualifient Françoise Benhamou et Olivia Guillon<sup>100</sup>. En 2010, le marché du livre numérique (c'est-à-dire des ouvrages numériques vendus pour être consultés sur les écrans de différentes plateformes électroniques) ne représente qu'1% du marché traditionnel en Allemagne, pays d'Europe dans lequel le livre numérique est pourtant le plus développé.

Même si la croissance sur ce marché est très forte<sup>101</sup> et que les plateformes de consultation se multiplient (PC, Mac, téléphones mobiles, Kindle, Ipad, etc.), les ouvrages spécifiquement conçus et vendus pour être consultés sur écran sont donc loin d'être majoritaires parmi les documents mis en ligne sur Internet. Les pages web présentées sous différents formats (*html, xml, flash, java, etc.*), ou les documents bureautiques plus ou moins adaptés à leur mise en ligne sur Internet (formats propriétaires *microsoft word* ou *adobe*, ou ouverts *openoffice* ou *epub*, etc.) constituent l'énorme majorité des documents donnée à lire aux internautes. Les cédéroms ont, quant à eux, quasiment disparu au profit d'applications disponibles en ligne, qui en reprennent les contenus et bien souvent les dispositifs hypermédias. Cette masse d'informations mise en ligne est composée de contenus forts hétérogènes (pratiques, documentaires, littéraires, scientifiques ou bibliographiques) émanant d'institutions, d'entreprises ou d'individus et qu'il est parfois difficile d'identifier.

Pourtant, la plupart des études portant sur les « effets des technologies de l'information et de la communication sur les pratiques de lecture », sur « la lecture numérique » ou sur « les écrits d'écran », semblent considérer implicitement que la part analysable des contenus présents sur le web est majoritairement constituée de documents scientifiques, littéraires ou bibliographiques. De fait, s'interroger sur le statut de « l'auteur numérique », sur l'« autorité » ou l'« auctorialité » dans les documents, ou bien encore sur le devenir de l'éditeur dans un contexte de mutation numérique, ne présente pas précisément la même pertinence si l'on considère, par exemple, le web sous l'angle de ses possibles utilisations scientifiques, littéraires, pratiques, commerciales, ou de loisirs. Quelles que soient les

---

<sup>100</sup> BENHAMOU, Françoise, « Livre numérique. Ni tout à fait le même, ni tout à fait un autre... », *in Esprit*, 2009, p. 73-85.

<sup>101</sup> 81,5% entre 2002 et 2005 aux Etats-Unis et 63,5% entre 2005 et 2008. Source : Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques (DEPS) du Ministère de la Culture - 2010 d'après Association of American Publishers

origines des médias informatisés, les premiers cercles de leurs usagers ou le poids relatifs de telle ou telle dimension de leurs usages dans la détermination de l'ensemble de production et d'édition, il est bon de se souvenir que les sites web les plus consultés ne sont pas de nature littéraire ou scientifique, pas plus qu'ils n'ont pour objectif de concourir à la production ou à la médiation de savoirs. La plupart sont relatifs à la messagerie électronique en ligne, aux actualités (portails de type yahoo ou msn), à la pornographie, ou bien encore aux réseaux sociaux et aux informations pratiques (météo, horaires de train, banques, etc). Il n'est pas question ici d'indiquer que de telles études sur les fonctions des technologies numériques en termes de médiation des savoirs ne sont pas heuristiques, mais il convient d'en limiter la portée. L'essentiel des consultations mobilisent des corpus de textes et d'images hétérogènes et induisent des pratiques complexes de lecture propres aux logiques documentaires<sup>102</sup> ou pratiques, nettement moins étudiées.

Ces pratiques de lecture (moins légitimes que les lectures savantes ou cultivées) et cette impression de « dispersion » documentaire caractérisant le web se combinent aux effets d'une politique de démocratisation culturelle doutant de ses résultats pour renforcer le sentiment de « crise » de la lecture évoqué dans le chapitre précédent (1.1.3). Le ministère de la Culture s'en fait par exemple l'écho lorsqu'il commente, par le biais de publications comme ses bulletins *Culture prospective* ou *Culture études*, les relations à la lecture entretenues par les *digital natives*<sup>103</sup>.

« Les générations successives sont de moins en moins lectrices de livres, alors que d'autres formes de lecture s'y substituent, modifiant le modèle implicite qui a été celui de la lecture linéaire, littéraire. Les formes de la lecture se modifient : dans les jeunes générations, la lecture de magazines et de presse se substitue à celle de livres, et l'on a bien du mal à prendre en compte l'ampleur croissante des lectures sur écran. Que l'on songe que les moteurs de recherche, premiers outils utilisés sur l'internet, ont remplacé dans bien des cas la consultation des encyclopédies et

---

<sup>102</sup> BONNACORSI, Julia, JACOBI, Daniel, « De l'atelier du père castor aux Yeux de la découverte : créativité éditoriale et médiation des savoirs dans l'édition du livre documentaire jeunesse », in LEGENDRE, Bernard, ROBIN, Christian (col.), *Figures de l'éditeur*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2005.

<sup>103</sup> Terme employé par Marc Prensky pour désigner les générations nées avec les technologies numériques.

ouvrages thématiques, et l'on aura une idée des basculements à l'œuvre. Cette baisse est également imputable à la diminution des forts lecteurs de livre et à l'enrayement des phénomènes de reproduction culturelle en matière de lecture : les franges de la population qui, jusqu'alors, produisaient les forts lecteurs (catégories supérieures diplômées) n'en produisent plus de manière si évidente. »<sup>104</sup>

Observant les comportements des étudiants d'universités américaines, Armando Petrucci y lit la fin d'un modèle traditionnel qui « ne règne même plus dans ce qui était jadis le lieu de sa consécration triomphale ». Au sein même des bibliothèques universitaires, les attitudes relevant de la consommation culturelle plus que des cultures savantes seraient devenues banales, de nouveaux lecteurs, plus libres mais aussi plus inconséquents, ayant fait leur apparition et réservant au livre imprimé un sort totalement différent de leurs aînés.

« Aujourd'hui, dans une maison (mais aussi dans les bibliothèques où les documents non imprimés sont de plus en plus présents), le livre cohabite avec un grand nombre d'informations électroniques de formation et d'information et avec les multiples gadgets, technologiques ou purement symboliques, dont les jeunes aiment s'entourer et qui caractérisent leur style de vie. De tous ces objets, le livre est le moins coûteux, le plus offert à la manipulation (on peut écrire dessus, y faire des dessins), le plus périssable. Les modalités de sa conservation sont en étroite relation avec celles de son usage : de même qu'elles sont libres, inventives, de même celles-là ignorent l'emplacement fixe et sûr. [...] Tout cela finit par retentir sur les habitudes de lecture, car la brièveté de sa conservation et l'absence d'emplacement précis (qui ne facilite pas le repérage) rendent difficile, voire impossible, une opération jadis fréquente : la relecture d'une œuvre déjà lue, issue tout droit d'une conception du livre comme texte à méditer, à apprendre, à respecter, et à se remémorer, aujourd'hui contredite par l'idée que le livre n'est qu'un objet d'usage immédiat, à consommer et perdre, voire à jeter à peine lu »<sup>105</sup>

Cette supposée apparition de « nouveaux lecteurs » – des lecteurs sur écran ou tout au moins des lecteurs influencés par leurs lectures sur écran – fait craindre une perte des

---

<sup>104</sup> OCTOBRE, Sylvie, « Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de culture ? », in *Culture prospective*, 2009-1, p. 3

<sup>105</sup> PETRUCCI, Armando, « Lire pour lire, un avenir pour la lecture » in CAVALLO Guglielmo et CHARTIER, Roger (dir), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris : Seuil, 1997, p. 422-423

valeurs savantes au profit des figures de la consommation et du divertissement (voir aussi chapitre 2.1). Un peu comme si, du livre à l'écran, on passait de la culture au loisir, et que les formes populaires du divertissement venaient contaminer des pratiques de lecture jusqu'alors préservées. En 1977, Seymour Papert mettait d'ailleurs en garde les sénateurs américains contre les risques d'une culture de l'écran non maîtrisée, non encadrée par l'éducation :

« Quand nous parlons de progrès scientifique, nous parlons de changements de paradigmes - c'est de cette manière que sont bâties les révolutions scientifiques. Notre société a besoin d'un mandat afin de se mobiliser pour un tel changement de paradigme dans notre façon de considérer les ordinateurs. Sans lui, nos enfants grandiront dans une culture informatique, mais une culture qui n'aura pas été mobilisée pour une révolution pédagogique. »<sup>106</sup>

Pourtant, en se généralisant, les technologies numériques semblent avoir été adoptées par des franges différentes de la population (et non uniquement les plus jeunes, comme le rappellent les *Pratiques culturelles des français 2008*), sans que des pans entiers de l'économie du livre ne sombrent dans la crise. Quels que soient les changements à venir, la lecture sur écran répond, pour l'heure, davantage à des logiques d'usage en prolongement avec ses formes traditionnelles qu'à des ruptures.

Le terrain des bibliothèques a ainsi permis d'observer quelques uns des mécanismes par lesquels les technologies numériques permettent à leurs usagers de mettre en œuvre leurs compétences de lecteurs. Des compétences qui restent largement transmises aux plus jeunes générations dans un cadre de démocratisation culturelle. Cette adaptation des lecteurs aux médias informatisés ne tient pas aux propriétés intrinsèques du numérique, à sa prétendue immédiateté ou aux pouvoirs didactiques de l'hypertexte ou de l'hypermédia. Parce que les cédéroms ont, pour partie du moins, échoué à trouver un public parmi les lecteurs ou les spectateurs, parce qu'Internet voit une majeure partie de son fonctionnement (composition des pages web, fonctionnement des moteurs de recherche)

---

<sup>106</sup> PAPERT, Seymour, « Cette fois, c'est pour de bon », Washington : *Les ordinateurs et la société cognitive - Session : Besoins pour la recherche et le développement*, Chambre des Représentants des Etats-Unis, 12 octobre 1977.

hérité des normes et des standards de l'édition imprimée, ce chapitre montrera comment la lecture compte, finalement, parmi les pratiques culturelles subissant le moins de transformations liées aux technologies numériques.

### **1.2.1. De la domestication à l'usage : des injonctions parfois contradictoires.**

Cela a été dit dans le premier chapitre (1.1.1), les technologies numériques, encore souvent désignées sous le terme de « nouvelles technologies » au début des années deux mille, ne possédaient pas alors de statut délimité. Appréhendées de façon variable selon les publics des bibliothèques, elles pouvaient être asservies à des tâches différentes, selon qu'elles soient perçues en prolongement du livre ou de dispositifs audiovisuels, ou utilisées à des fins pratiques, documentaires ou savantes. Aussi, en analysant la façon dont les groupes les plus sensibles à la nouveauté s'investissaient dans l'utilisation de ces technologies, il s'agissait de replacer les usages des cédéroms et d'Internet dans le contexte plus général des pratiques documentaires observables dans ces institutions publiques. Ces logiques d'usages reprenaient pour l'essentiel les contours de celles déployées par les enquêtés vis-à-vis des offres plus traditionnelles, imprimées ou audiovisuelles.

Choisir de consulter des informations sur un écran plutôt que dans un livre constitue un acte qui est certes conditionné par la façon dont les bibliothécaires font cohabiter les collections imprimées et numériques. Mais les technologies numériques ne s'imposent pas d'elles-mêmes à leurs usagers. Et si, comme cela a été dit dans le chapitre précédent (1.1.4), les tenants de l'idéologie technique estiment qu'une simple étape de familiarisation technique suffit à rendre l'adoption de ces techniques inéluctable, ces dernières sont mises à l'épreuve et font l'objet d'expérimentations préalables. Lors de l'enquête, il a été possible d'observer certaines formes de ces mises à l'épreuve au travers d'évaluations, serrées ou distantes<sup>107</sup>, opérées à domicile ou au bureau, avant de prendre réellement place dans l'éventail des pratiques culturelles des individus.

---

<sup>107</sup> Il convient de rappeler ici que l'intensité ou la régularité de l'utilisation de ces technologies ne permettaient pas de déduire les applications qui en seraient faites

Les premières utilisations des technologies numériques permettent effectivement aux individus qui les manipulent d'intégrer les notions minimales rendant ces objets opératoires (sous réserve que leurs interfaces respectent un minimum de conventions ergonomiques, voir plus loin en section 1.2.5.). Mais il faut, pour qu'ils continuent à être utilisés, que ces dispositifs numériques proposent à leurs usagers des bénéfices ou des plaisirs supérieurs aux efforts que leur maniement suppose. Avant de devenir une habitude, c'est-à-dire une action pouvant être planifiée mais dont les gestes et les procédures sont fortement routinisés, toute pratique est d'abord soumise à une injonction. Cette « construction sociale (historique, familiale, personnelle) qui produit un cadre d'évidence à l'action »<sup>108</sup> permet aux utilisateurs d'évaluer l'effort à fournir et la pénibilité des tâches. Quelle que soit la force des discours d'accompagnement attachés aux technologies numériques, ces dernières restent soumises, comme toute autre technique, à l'obligation de se montrer suffisamment opératoires pour ne pas voir leur emploi être abandonné au profit d'une autre technique jugée plus efficace. Dans le contexte d'une bibliothèque, les étudiants sont soumis à des injonctions et à des « obligations de résultats » particulières. Ils se rendent souvent dans ces institutions pour préparer des examens, répondre aux incitations de leurs enseignants, ou tenter d'acquérir la culture générale ou les compétences spécifiques que l'on attend d'eux. Leurs évaluations des technologies numériques, et le plaisir qu'ils tirent à les manipuler, ne répondent pas aux mêmes déterminants que la population active, notamment.

Ainsi, au moment de l'enquête – avant que l'utilisation des technologies numériques à domicile ne se développe –, leur usage dans le cadre professionnel permettait aux publics actifs de domestiquer suffisamment certaines applications d'Internet ou des cédéroms pour rendre leur utilisation évidente, dès lors qu'il s'agissait d'accéder à des renseignements pratiques ou difficilement accessibles ailleurs. En revanche, il a pu être mesuré comment l'utilisation de ces technologies à des fins professionnelles ne prédisposait pas les enquêtés à en faire un usage plus directement culturel. Aucun des traitements statistiques ou des entretiens qui ont pu être conduits ne vont dans ce sens. Au reste, de nombreux usagers « hostiles » à l'usage des technologies numériques en bibliothèques semblaient se recruter précisément parmi les professions les plus proches de

---

<sup>108</sup> KAUFMANN, Jean-Claude, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Nathan 1992, p. 24.

l'informatique. En témoigne l'exemple de Didier, informaticien grenoblois de 54 ans rencontré sur le site de la bibliothèque *Grand Place* à Grenoble. Ce dernier déclarait ne jamais toucher un ordinateur ou quoi que ce soit de ce genre en dehors du bureau : « Je suis toute la journée collé devant mon écran, ce n'est tout de même pas à la bibliothèque que je vais m'y remettre ! Je viens ici pour me détendre, alors je préfère largement prendre un bon roman que d'utiliser Internet pendant une heure... »

Chez cet homme pour qui la bibliothèque était utilisée à des fins d'emprunts de romans, on percevait combien Internet s'avérait être en inadéquation avec ses habitudes de lecteur. Il était donc plus « rentable » pour lui de ne pas utiliser les dispositifs informatiques mis à sa disposition et de choisir ses romans comme il en avait l'habitude, sur les rayonnages.

D'autres usagers des technologies numériques éprouvaient au contraire (au delà de tout calcul de « rentabilité » quant à l'usage d'Internet ou des cédéroms) un plaisir certain à consulter les postes multimédias implantés dans les bibliothèques. Dans les entretiens qui ont été réalisés en bibliothèques<sup>109</sup>, les étudiants (plus jeunes et donc théoriquement plus « suspects » de se tourner vers les usages ludiques ou divertissants des technologies numériques) semblaient paradoxalement moins enclins que les actifs à qualifier leurs expériences devant l'écran d'« agréables » ou « divertissantes ». Il convient de replacer ces réponses dans le cadre général des rapports à l'offre documentaire engagés respectivement par ces deux groupes pour comprendre ce phénomène et en relativiser la portée. Étant plus nombreux à engager des consultations libres ou documentaires d'Internet, par exemple, les actifs adoptaient sans aucun doute une attitude plus détendue face aux postes informatiques que leurs homologues étudiants.

Il faut également préciser que le groupe des actifs, au spectre des curiosités plus large, se trouvait plus impliqué que les autres usagers dans les lectures « documentaires » ou « d'évasions » (romans, bandes dessinées). En outre, les attitudes liées à ce type de lecture s'éloignaient des comportements scolaires et studieux des étudiants observés lors de notre enquête. D'une façon générale, donc, les étudiants adoptaient une position assez ambivalente face à Internet en bibliothèque. S'ils déclaraient utiliser davantage la

---

<sup>109</sup> Voir Annexe 1.7, *Portraits d'usagers de l'enquête* Usages et représentations des nouvelles technologies en bibliothèques.

messagerie que les actifs, les entretiens montraient à quel point le fonctionnement même d'Internet plaçait certains d'entre eux face à un perpétuel dilemme. Ayant potentiellement la possibilité de consulter toutes sortes de sites, il paraissait difficile à certains de résister à la tentation d'abandonner pour un moment leurs recherches afin de consulter des sites divertissants ou d'utiliser la messagerie. L'évaluation qu'ils portaient alors sur leur pratique d'Internet apparaissait parfois teintée d'un sentiment de culpabilité. Yann, étudiant en droit interrogé dans les hauts de jardin de la BnF déclarait ainsi :

« Quand je me connecte à Internet, je ne sais jamais vraiment si je vais trouver ce que je cherche... Au bout d'un moment, si je n'arrive pas à trouver les textes dont j'ai besoin, alors là je fais une pause et je vais sur *hotmail*<sup>110</sup>. Bon... Et puis comme ça me prend du temps, ça arrive que je prenne un peu de retard dans mon boulot... »

Même si les fonctionnalités multitâches des ordinateurs autorisent le fait d'abandonner une activité pour en commencer une autre, il nous paraît prudent de ne pas sur-interpréter ce type d'attitudes ambivalentes et d'en faire une spécificité liée aux médias informatisés. Le partage entre « travail » et « divertissement » demeure une constante de la condition étudiante. Il est tout aussi aisé de fermer un livre pour prendre un stylo et entamer la rédaction d'un courrier que de fermer une fenêtre de navigateur web au profit d'une application de messagerie.

Au demeurant, au delà de l'acte de consultation en lui même, le plaisir peut provenir du simple fait de trouver un site ou des références longtemps cherchés. Les efforts déployés pour comprendre le fonctionnement d'un site web complexe ou pour domestiquer les modes d'interrogations d'un cédérom bibliographique ardu sont alors oubliés et laissent place à la satisfaction du « devoir accompli ». « Quand on s'est tué les yeux pendant une heure sur un écran d'ordinateur et que l'on trouve enfin ce que l'on cherche, on se dit évidemment qu'on a pas perdu son temps. Même si je ne trouve qu'une fois sur dix ce que je cherchais, je me dit à chaque fois que ça valait la peine de tenter le coup. » (Armelle, 22 ans, étudiante en histoire, hauts de jardin de la BnF).

---

<sup>110</sup> Site de messagerie gratuit.

On mesure ici combien ces observations diffèrent du sentiment de *zapping* culturel décrit par Armando Petrucci dans les bibliothèques universitaires américaines. Que cela soit à Paris, Grenoble ou Miramas, les technologies numériques pouvaient être employées avec tout le sérieux, et corollairement la satisfaction, liés aux études. Reste que, même pour les actifs qui déployaient majoritairement des usages documentaires ou pratiques de ces technologies, cette dimension de plaisir restait mesurée face à des discours plutôt utilitaristes. Si du plaisir était tiré de la consultation, il provenait essentiellement de la satisfaction d'une curiosité ou du fait d'avoir obtenu une information recherchée, et entretenait peu de relations avec les multiples formes de plaisirs habituellement décrites en matière de lecture d'imprimés<sup>111</sup>. Le contexte d'étude de la bibliothèque jouait, à n'en pas douter, un rôle dans cette mesure des aspects « pragmatiques » des consultations des technologies numériques, même si, à Cavaillon, Grenoble ou Miramas, la part des consultations et d'emprunts d'ouvrages littéraires et romanesques était, à l'image de ce qui se passe encore actuellement dans nombre de médiathèques municipales, majoritaire.

### **1.2.2. Hypermédia hypophylle<sup>112</sup> ? Le cédérom évalué à l'aune du livre.**

Les « nouvelles technologies » ont été, pour partie, introduites dans les bibliothèques municipales comme des produits audiovisuels. Les cédéroms, notamment, ont régulièrement fait l'objet de classements en catégories reprenant celles des collections vidéo de la médiathèque (« documentaires », « arts plastiques », « musique », etc.), même lorsqu'ils étaient mis à la disposition des lecteurs dans les salles de lecture. À ce titre, on aurait pu s'attendre à ce que leurs usages documentaires, par exemple, soient davantage référés aux évaluations portées sur les dispositifs audio ou vidéo de la médiathèque. Dans son texte *Les yeux et les oreilles à propos de l'audiovisuel*<sup>113</sup>, Jean-Claude Passeron met en garde contre l'idée selon laquelle il existerait des médias audiovisuels indépendants des médiations écrites. Aussi, dans les protocoles de cette enquête, le choix a été fait de ne pas ancrer derechef Internet ou les cédéroms dans l'univers de la lecture. Et, de fait, la

---

<sup>111</sup> On pense ici aux travaux de sociologie de la lecture, tels que ceux de Bruno Péquignot, Jean-Louis Fabiani ou Martine Poulain.

<sup>112</sup> Terme de botanique désignant ce qui est inséré ou placé sous la feuille.

<sup>113</sup> PASSERON, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique, op. cit.*, p 177-184.

manipulation de ces technologies suppose le maniement de dispositifs faisant appel aux compétences de lecteurs. Yves Jeanneret le résume très clairement lorsqu'il s'interroge sur la spécificité des médias informatisés :

« Aujourd'hui, un utilisateur qui consulte des documents sur Internet ou sur un lecteur de cédérom culturel procède à la lecture de formes écrites. Certes, il accède, s'il le souhaite, à de la parole orale, à des séquences vidéo (plus exactement à une reproduction informatisée de la vidéo), à des bruits, à des photographies. C'est la raison pour laquelle certains ont, dans un but promotionnel, nommé cet écrit « multimédia ». Pourquoi pas ? Mais celui qu'on nomme parfois un peu vite « spect'acteur » est d'abord un lecteur : il n'accède à cet ensemble de ressources qu'à condition d'avoir lu un espace visuel, et de l'avoir lu en tant que texte écrit. Cette obligation de lire se propose à lui dès qu'il décide d'explorer de nouvelles ressources documentaires, et il n'accède à de nouvelles ressources documentaires qu'en se faisant, à chaque « navigation », lecteur »<sup>114</sup>

Les responsables des bibliothèques traitent ces technologies à la fois dans leurs usages potentiels bibliographiques (du côté de l'écrit) ou documentaires et pratiques (du côté des dispositifs audiovisuels). Du fait de ces attitudes ambivalentes, le choix a été fait d'interroger la façon dont les usagers des bibliothèques percevaient, quant à eux, ces technologies.

Le constat principal qui sautait aux yeux était que les premières expériences des cédéroms n'étaient pas mémorables. Seule un peu plus de la moitié des enquêtés de Miramas ou de Cavaillon ayant emprunté un cédérom était capable de citer le titre du dernier disque emprunté. Et même dans ce cas favorable, les cédéroms destinés aux applications les plus savantes ne semblaient pas avoir retenu particulièrement l'attention des usagers. Ainsi, lorsque l'on distinguait les cédéroms pratiques (guide des vins, guides prénoms, etc.) des cédéroms documentaires (sur une ville, des animaux ou des sujets très généraux) ou des volumes d'approfondissement (pour apprendre une langue, mieux connaître un écrivain ou un peintre), cette dernière catégorie ne venait pas en première ligne, loin s'en faut, avec seulement 12% des déclarations (tableau 1.18).

---

<sup>114</sup> JEANNERET, Yves, *Y a-t-il (vraiment) des Technologies de l'Information ?*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p 110.

**Tableau 1.18 – Caractéristique du dernier cédérom emprunté à la bibliothèque de Miramas**

cédéroms pratiques	15 %
cédéroms documentaires	73 %
cédéroms d'approfondissement.	12 %
Ensemble	100%

Malgré la sursélection des publics constatée dans la section audiovisuelle des sites grenoblois<sup>115</sup>, aucun écart notable n'était observable dans les types d'usages qui pouvaient y être faits des technologies numériques. Ainsi, les cédéroms pratiques ou d'approfondissement demeuraient, ici encore, minoritaires face à ceux qualifiés dans le cadre de cette étude de documentaires, rassemblant 73% des déclarations (cf. tableau 1.19)

**Tableau 1.19 – Caractéristique du dernier cédérom emprunté à Grenoble**

cédéroms pratiques	12 %
cédéroms documentaires	73 %
cédéroms d'approfondissement.	13 %
Ensemble	100%

La proportion des cédéroms documentaires doit cependant être interprétée en rapport avec deux éléments : d'une part, l'offre des cédéroms disponibles en rayons (la présentation thématique des cédéroms dans chacune de ces bibliothèques fait une large place à ce type de produits au détriment des deux autres catégories), d'autre part, le fait qu'une partie de ces emprunts était destinée aux enfants des usagers. Ainsi, un peu moins de la moitié des enquêtés de ces deux bibliothèques déclaraient ne pas être l'utilisateur principal de l'ordinateur domestique – les enfants prenant alors le plus souvent la première place.

Il n'en demeure pas moins que, comparés aux genres d'ouvrages empruntés, les cédéroms suscitaient des curiosités beaucoup moins ciblées ou bibliographiques que les autres

---

<sup>115</sup> Voir les données socio-démographiques de chacun des sites de l'enquête en Annexe 1.1, *Description des dispositifs de l'offre numérique dans les bibliothèques de l'enquête* Usages et représentations des nouvelles technologies en bibliothèques.

supports documentaires. En fait, cette typologie des usages des cédéroms à des fins pratiques, documentaires ou d'approfondissement visait plutôt à circonscrire les attitudes des usagers face à ces productions issues des technologies numériques plutôt que la forme ou le contenu des produits multimédia. L'hétérogénéité des cédéroms rendait en effet difficile un classement en genres spécifiques, tels que l'on peut en manipuler à propos du livre ou des productions cinématographiques. L'origine alors récente des productions multimédia expliquait pour partie la multiplicité des modes d'indexation utilisés dans les cédéroms. Il n'était en effet pas possible d'observer les effets de routinisation ayant débouché à la constitution d'index ou de chapitres pour le livre, ou à différents mode de narration au cinéma.

De fait, si les cédéroms encyclopédiques étaient clairement reconnus par les enquêtés comme formant un genre médiatique à part, on ne pouvait être que frappé du flou avec lequel étaient classés les autres types de produits multimédia. Ainsi, la question « quels genres de cédéroms possédez-vous ? » révélait des classements extrêmement instables dès lors qu'ils n'étaient pas en prise avec des logiques d'usages déterminées. Il était possible de distinguer les jeux des cédéroms encyclopédiques ou pratiques (utilitaires, guides ou logiciels d'applications déterminées). Mais, les autres types de cédéroms se voyaient qualifiés de dénominations les plus diverses, allant des plus générales (cédéroms « culturels » ou « multimédia ») aux plus minimalistes (on citait alors le nom du ou des cédéroms détenus).

L'analyse des résultats collectés à partir du protocole d'observation basé sur le cédérom *Michel Ange* permet d'apporter sur ce point quelques précisions<sup>116</sup>. Lorsque l'on demandait aux enquêtés de décrire les principales étapes de leur consultation, il était surprenant de constater que tous se référaient, dans leurs descriptions, à des termes tour à tour empruntés au domaine du livre ou du cinéma. On parlait indifféremment de pages, de chapitres, de parties ou de scènes, de sommaire ou de générique, d'histoire ou de scénario. Il était cependant impossible de distinguer *a posteriori* des groupes d'usagers se référant davantage au livre ou au cinéma. Les jugements portés sur la spécificité même du

---

<sup>116</sup> Voir Annexe 1.3, *Protocole d'observation des consultations du cédérom Michel Ange pour l'enquête Usages et représentations des nouvelles technologies en bibliothèques*.

cédérom, à savoir un caractère interactif et proprement multimédia ou hypermédia, étaient somme toute assez rares et presque exclusivement le fait d'utilisateurs réguliers des technologies numériques (informatique professionnelle et domestique, connaissance et utilisation régulière d'Internet). Tout se passait, en fait, comme si l'évaluation d'un cédérom reposait bien plus sur la comparaison avec d'autres supports documentaires que sur des productions similaires. On pourrait alors dire que les expériences accumulées dans la consultation des cédéroms documentaires étaient peu capitalisables et que chaque consultation d'un nouveau cédérom de ce type nécessitait un apprentissage minimum des codes présidant à son utilisation. Comme le soulignait Emmanuel Ethis, les cédéroms étaient très peu homogènes d'un titre à l'autre, ne faisant pas l'objet de ce genre de rationalisation technique aboutissant progressivement à la stabilisation d'un format de livre ou de document audiovisuel :

« Que l'on prenne trois cédéroms distincts et l'on s'apercevra à quel point l'utilisateur devient esclave du mode d'accès à l'information qui se rejoue différemment chaque fois que l'on change d'objet, et combien chaque objet est en soi différemment différent. En guise d'innovation technologique, nous sommes face à une « structure absente » ou du moins, une structure qui paraît n'être que le résultat du hasard des parties qui la forment. En fait, ceux qui ont fréquenté l'ingénierie du multimédia et de l'Internet peuvent certainement comprendre la raison de l'ésotérisme de ces objets. Car ce n'est pas un divorce entre l'intention et la réalisation auquel on a affaire, mais une rencontre qui ne s'est jamais produite. La logique de la structure des produits multimédia reste une pure logique d'écrans, et qui plus est d'écrans où c'est la dominante image qui draine sémiologiquement l'ensemble. »<sup>117</sup>

Cette « pure logique d'écrans », cette prédominance des éléments graphiques sur les éléments écrits (qui ne se retrouvait pas dans les mêmes proportions dans la majorité des sites web de l'époque), ne facilitait pas les navigations des lecteurs dans le contenu des cédéroms. Les concepteurs de cédéroms étaient d'ailleurs les premiers à tenir compte de ce fait en prévoyant très souvent des dispositifs d'aide à la consultation de leurs produits. Pourtant, il semblait peu probable que l'existence d'aide à la navigation puisse expliquer à

---

<sup>117</sup> ETHIS, Emmanuel, « CD-Rom / Internet et accès au savoir », *Communication et Langages*, 1997, n°113, p. 27.

elle seule l'intérêt porté par les usagers des bibliothèques de Miramas, Cavailon ou Grenoble pour les cédéroms documentaires. Le caractère propédeutique du cédérom trouvait sans doute son origine dans les rapprochements qu'offrent les cédéroms documentaires avec les autres supports plus répandus et mieux domestiqués que sont le livre ou la vidéo, plutôt que dans ces caractéristiques intrinsèques. Lorsque l'on demandait aux usagers des technologies numériques de comparer l'efficacité respective du livre, du cédérom, d'Internet, du cd-audio et de la vidéo, on constatait en effet que les cédéroms étaient davantage perçus comme proches du livre ou de la vidéo dès lors qu'il s'agissait de présenter des informations par une mise en récit (cf. tableau 1.20 ci-dessous, composé à partir des réponses de 96 individus<sup>118</sup> ayant été soumis au protocole d'observation<sup>119</sup>). Internet était essentiellement jugé pertinent dans ses aspects pratiques (présenter de nombreuses informations, de manière rapide). Les cédéroms présentaient, quant à eux, un caractère plus ambivalent, précisément parce qu'ils permettaient à la fois un accès à des connaissances encyclopédiques mais aussi, sous une forme essentiellement rencontrée dans les produits documentaires, à des contenus traités pour une part de manière narrative.

**Tableau 1.20 – Moyenne des notes sur 6 attribuées à chacun des médias, pour chaque catégorie**

	livre	cédérom	Internet	cd-audio	vidéo
raconter une histoire	<b>5.8</b>	<b>4.4</b>	2.5	3.5	<b>4.8</b>
présenter le raisonnement, les positions d'un auteur	<b>5.4</b>	4.3	4.4	3.1	3.8
présenter de nombreuses informations	4.4	<b>5.1</b>	<b>5.4</b>	3.2	3.6
présenter des informations de manière rapide	<b>2.7</b>	4.3	<b>4.6</b>	3.1	4.0

Si le cédérom se voyait crédité d'une plus grande efficacité narrative qu'Internet, il restait cependant associé à une présentation dépersonnalisée de l'information. Ainsi, il se voyait évalué sensiblement de la même manière qu'Internet en ce qui concerne la présence (ou plutôt l'absence) de l'auteur, qui demeurait essentiellement pour nos enquêtés l'apanage du livre. Le caractère générique du cédérom correspondait de fait assez bien aux attentes

<sup>118</sup> Ces 96 individus ont été recrutés sur les sites de la BnF et de Grenoble exclusivement : on dénombre 56 usagers de la B.nF pour 40 enquêtés grenoblois.

<sup>119</sup> Voir Annexes 1.3 et 1.5.

documentaires générales, aux curiosités peu ciblées des groupes d'usagers les plus investis dans sa manipulation. Cet aspect dépersonnalisé permettait aux usagers procédant aux choix de documents par balayage (sans sélection préalable) d'établir une passerelle entre leurs curiosités livresques et leurs équivalents multimédia.

On retrouvait ces mêmes fluctuations, ambivalences et incertitudes lorsque l'on demandait aux usagers de qualifier leurs explorations d'un cédérom « culturel » précis. Ainsi, les références au livre ou au cinéma étaient très fréquemment utilisées par les individus soumis au protocole d'observation pour tenter de décrire, après coup, leur consultation du cédérom *Michel Ange*. En leur demandant de sélectionner et de décrire les principaux écrans dont ils avaient gardé le souvenir, nous les avons en fait mis en demeure d'explicitier les logiques les ayant conduits à s'orienter d'une façon plutôt que d'une autre dans la masse des informations qui leur étaient proposées, bref, à donner un sens à leur consultation. Cette expérience particulière prend sens pour les enquêtés à la croisée de deux éléments. D'une part, leurs prédispositions à interpréter ce cédérom, dessinées à la fois par leurs expériences littéraires, cinématographiques, télévisuelles antérieures et par la série de procédés contenus dans les écrans qu'ils font défiler et qui guident leurs choix et leurs émotions. D'autre part se trouve ce que Hans Robert Jauss<sup>120</sup> nomme « l'horizon d'attente social », correspondant aux intérêts, aux expériences et aux désirs du récepteur, qui sont aussi bien déterminées par son appartenance sociale que par son histoire individuelle. À partir du moment où, cela a été dit, les expériences de consultation de cédéroms sont difficilement capitalisables car trop variables d'un titre à l'autre et même d'une consultation à une autre, il devient déterminant de saisir ce qui fait référence pour les enquêtés eux-mêmes au moment où ils cherchent à évaluer leur navigation.

Le tableau 1.20 (voir plus haut) fournit, ici encore, quelques pistes d'analyse. Il permet de contextualiser les références au livre ou au cinéma utilisées par les enquêtés pour décrire leur consultation. Ainsi, le cédérom considéré en des termes génériques était perçu comme relativement proche du livre ou de la vidéo lorsqu'il s'agissait d'organiser les informations qu'il contient de manière narrative.

---

<sup>120</sup> JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris : Gallimard, 1978.

On voit donc qu'une partition faisait s'opposer une définition pour laquelle ces outils constituaient des objets transitionnels, des passerelles vers un réseau Internet (encore perçu comme complexe et un peu inquiétant), et une perception selon laquelle ils ne constituaient que de simples outils de stockage et/ou didactique. Le support possédait ainsi une identité singulière pour les usagers des petites bibliothèques. Il n'était pas possible de savoir si les attentes et les anticipations de ces usagers étaient à l'image d'attitudes plus largement partagées. Mais on peut supposer qu'ils ne furent sans doute pas les seuls à manifester ce type de perception, puisque les ventes de cédéroms ont peu à peu décliné. Incapables de trouver une identité claire entre livre et vidéo, les contenus autrefois présentés sur cédérom ont soit disparu, soit migré vers Internet.

D'une façon générale (et la remarque ne valait que pour les minorités qui développaient une pratique des nouveaux outils), on mesurait la fragilité des usages « culturels » suscités par le multimédia. Les sites Internet ou les cédéroms ayant laissé des traces dans les mémoires n'apparaissaient pas nettement comme constituant une étape ultime, décisive et marquante dans les trajectoires culturelles des usagers. Par conséquent, les fonctions pratiques qui étaient hier assignées au multimédia par le plus grand nombre ne laissaient pas apercevoir l'émergence d'une « nouvelle culture » de l'écran. L'examen plus poussé des résultats du protocole d'observation du cédérom *Michel-Ange* a, au contraire, permis de vérifier que les expériences faites par les usagers de ce support, positives ou non, pouvaient effectivement être interprétées en fonction de leurs compétences et attentes de lecteurs.

### **1.2.3. Compétences de lecteurs et navigations au sein du cédérom.**

Pour le protocole d'ethnographie quantifié portant sur le cédérom *Michel Ange*<sup>121</sup>, trois indicateurs sont finalement apparus comme très sensibles et réactifs. Le temps et la répartition des durées dans l'exploration (la gestion des temps hétérogènes consacrés à des types variables de visite étant la forme la plus proche d'une « visite sélective » au sens de l'enquête ci-dessus), les déplacements à l'intérieur des syntagmes et paradigmes de l'arborescence, et enfin l'usage d'outils métatextuels comme *Quickmove* (qui, intégré au cédérom, fait office de moteur de recherche).

À propos des temps de stationnement par écran, deux types d'opérations ont été distinguées. D'un côté s'observaient des accélérations qui, réalisées à grande vitesse, ne permettaient pas de lire l'ensemble des informations contenues dans une page-écran. Elles poursuivaient d'autres finalités, comme découvrir la logique d'organisation des informations du cédérom ou faire le tour du domaine avant de déterminer les parties les plus intéressantes pour une exploration plus posée, par exemple. De l'autre, ce que l'on peut appeler les « lectures complètes », entièrement dévolues à la lecture intégrale ou même partielle d'une page-écran, constituaient un autre mode d'accès. Ainsi, à partir de ce critère, deux entretiens particulièrement représentatifs peuvent s'opposer : l'entretien n° 32 (ci-après nommé « E32 ») et l'entretien n° 17 (ci-après nommé « E17 ») (voir schémas de leurs consultations pages suivantes).

Le premier (E 32), un étudiant, voyait sa consultation s'ouvrir sur une vision rapide de l'ensemble du cédérom (les vingt premiers écrans ont ici été consultés en un peu moins de six minutes), avec un balayage par plongées paradigmatiques pour évoluer, dans un deuxième temps, vers des lectures complètes, de notices notamment.

Le second (E 17) avait connu un déroulement uniformément lent (15 minutes, 15 écrans), ne manifestant presque aucune tactique de visite. Il s'agissait dans ce cas d'un homme âgé, qui, dérouté par cet instrument inhabituel pour lui, affirma à la fin de l'entretien qu'il aurait préféré visionner à la télévision une émission telle que *Palettes*<sup>122</sup>, plutôt que de « perdre son temps avec un cédérom ». L'analyse des cheminements de cet individu dans

---

<sup>121</sup> Voir Annexe 1.3, *Protocole d'observation des consultations du cédérom Michel Ange pour l'enquête Usages et représentations des nouvelles technologies en bibliothèques*.

<sup>122</sup> *Palettes* est une série d'émissions télévisées de vulgarisation d'art (et particulièrement de peinture), présentée par Alain Jaubert et diffusée sur la chaîne télévisée franco-allemande *Arte* depuis 1994.

le cédérom témoigne en fait de sa difficulté à évaluer la nature et la quantité des informations accessibles. Ses choix, ne pouvant être référés à cette évaluation, ont donc donné lieu à de longues délibérations et à une série d'allers-retours ne faisant pas sens à ses yeux : « Quand je lis un livre sur ce genre de sujet, je commence par regarder la table des matières avant de lire ce qui m'intéresse... Là ce n'est pas possible et cela m'a gêné ».

L'individu n°32, quant à lui, avait également déclaré, dans la phase d'entretien semi-directif, avoir l'habitude de lire des ouvrages en sautant des pages ou en les commençant par la fin, par la table des matières. Son statut d'étudiant de troisième cycle lui rendait certainement ces compétences indispensables. Mais la manière avec laquelle il avait abordé la visite du cédérom lui avait sans doute donné, mieux que pour l'individu n°17, la possibilité d'évaluer la logique d'organisation des informations propre au cédérom *Michel-Ange*. De fait, passée une phase d'adaptation et d'évaluation, on constate bien que ses déplacements se sont cantonnés à des parties restreintes de ce cédérom. Précisément celles qui contenaient des informations en quantité satisfaisante à ses yeux. Les écrans de niveau 3 et 4 correspondent ainsi à ceux qu'il avait choisi de commenter en phase deux du protocole, les jugeant « bien faits et intéressants parce que ce sont les seuls sur lesquels on apprend quelque chose... ».

**Protocole n° E 17 : ordre des déplacements  
dans l'arborescence schématique**

Sommaire début

1

Crédits

Sommaire récits  
par date

2 / 10

Sommaire œuvres  
par discipline

3 / 7

Sommaire personnages  
par champ

8

Sommaire lieux  
par ville

9

Listes œuvres  
par vignettes

4 / 6 / 15

Listes personnages  
par vignettes

Fiches villes  
(texte)

Récits

11 / 12

Fiches œuvres  
(photo)

5 / 14

Fiches personnages  
(texte)

Listes sites  
par cartes

Notes

13

Zoom œuvre

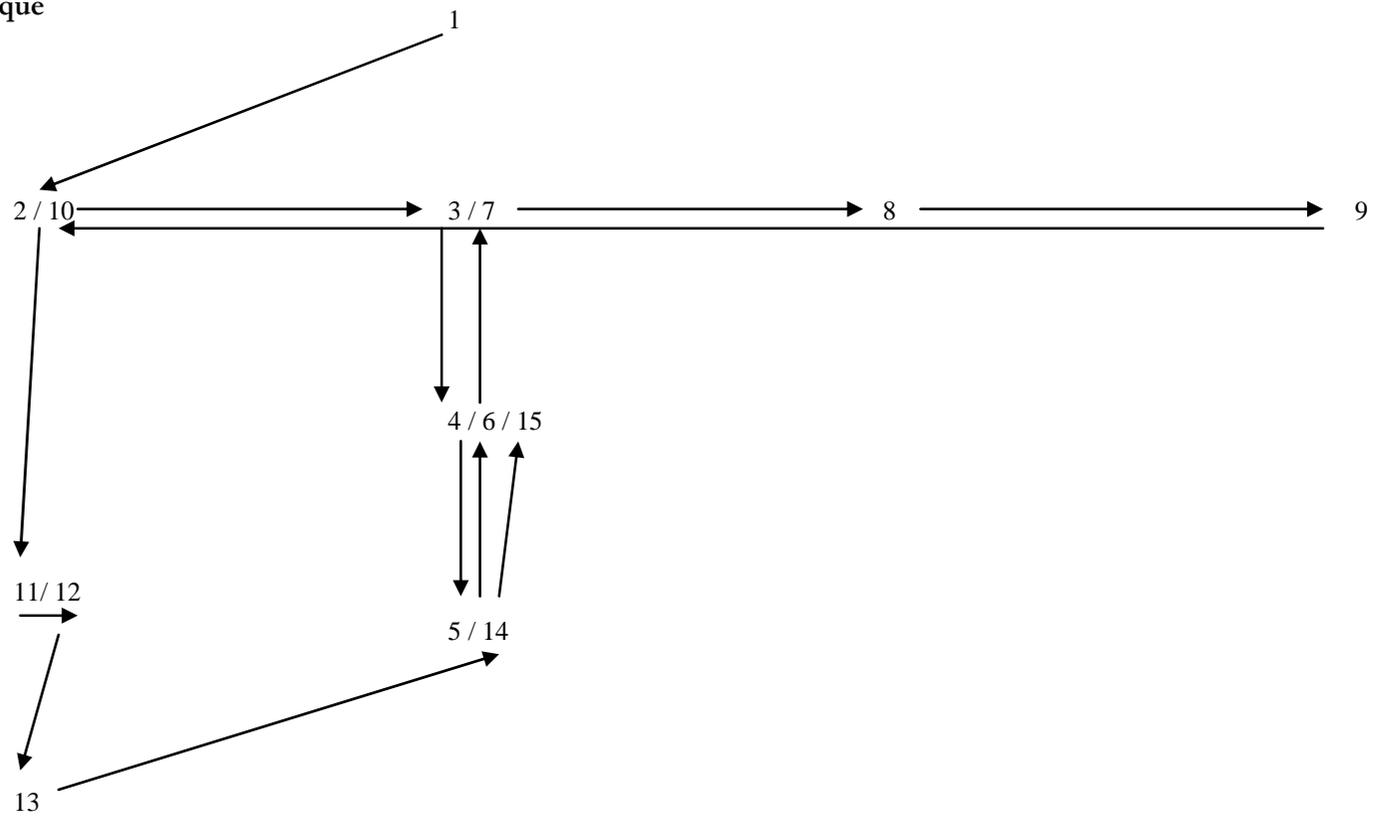
Notice œuvre

Photo site

Ecran de recherche

- écran de niveau 1
- écran de niveau 2
- écran de niveau 3
- - - - - écran de niveau 4
- . - . - écran de niveau 5

Protocole n° E 17 : sens des déplacements  
dans l'arborescence schématique



protocole n° E 32 : ordre des déplacements  
dans l'arborescence schématique

Sommaire début  
1

Crédits

Sommaire récits  
par date  
2 / 18 / 30

Sommaire œuvres  
par discipline  
3 / 19 / 21

Sommaire personnages  
par champ  
4 / 6

Sommaire lieux  
par ville  
5 / 22

Listes œuvres  
par vignettes  
20 /

Listes personnages  
par vignettes  
7 /

Fiches villes  
(texte)  
23 /

Récits  
9 / 10 / 17 / 31 /  
32 / 44 / 45 / 46 /  
50

Fiches œuvres  
(photo)  
12 / 14 / 15 / 26 /  
34 / 36 / 38 / 40 /  
42 /

Fiches personnages  
(texte)  
8 / 48 / 49

Listes sites  
par cartes  
24

Notes  
11 / 33 / 47 / 51

Zoom œuvre  
13 / 35 / 41

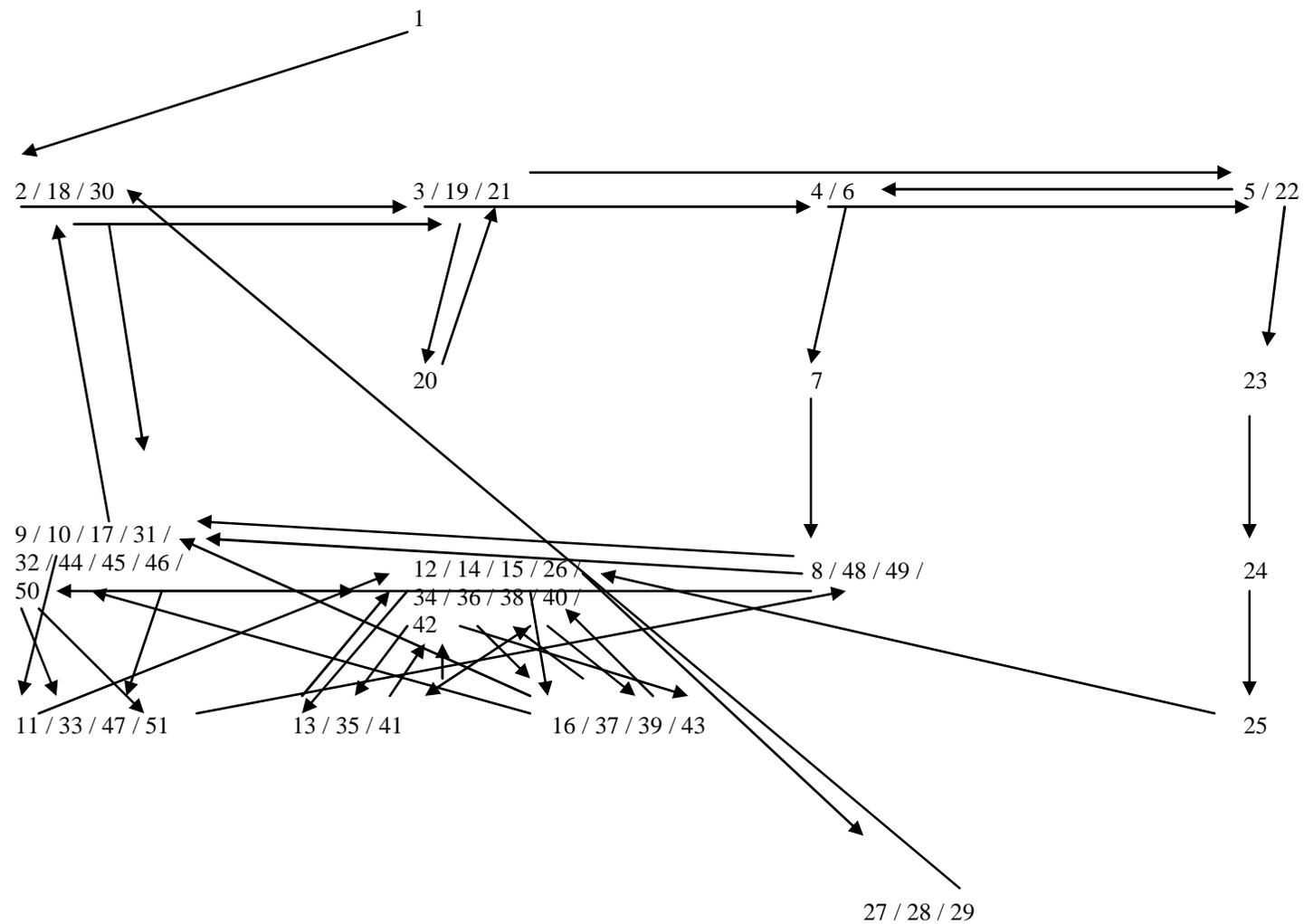
Notice œuvre  
16 / 37 / 39 / 43

Photo site  
25

Ecran de recherche  
27 / 28 / 29

- écran de niveau 1
- \_\_\_\_\_ écran de niveau 2
- écran de niveau 3
- - - - - écran de niveau 4
- . - . - écran de niveau 5

Protocole n°E 32 : sens des déplacements dans l'arborescence schématique



Tous les individus n'adoptaient cependant pas des comportements aussi extrêmes. Le nombre moyen d'écrans consultés par l'ensemble des enquêtés se rapprochait davantage de la quarantaine que des quelques 15, ou au contraire 51, écrans visionnés par nos deux enquêtés précédents. Néanmoins, on peut bien différencier deux attitudes fort différentes. Elles consistaient, dans un cas, à détailler attentivement le contenu de chaque écran avant de faire des choix et, dans l'autre, à faire alterner les phases délibératives et les phases proprement destinées à la « lecture » des écrans. Dans le premier type de navigation, l'attention relativement plus longue accordée aux écrans, quels qu'ils soient, conduit à en voir moins que lorsque l'on accepte de « sacrifier » la lecture intégrale d'un écran au profit de celui qui suit.

À ce jeu, les individus ayant un niveau de diplôme moyen se distinguaient par des attitudes scolaires et ascétiques les rangeant plutôt dans le premier type de navigation que nous qualifierons d'appliquée et de prudente. Transposée au livre, ce type d'attitudes pourrait correspondre à celles consistant à ne jamais sauter une ligne ou une page dans un texte afin de ne pas risquer d'en brouiller le sens, là où des lecteurs pratiquant des formes de lectures extensives se permettront davantage de libertés. L'observation du nombre moyen d'écrans consultés durant les quinze minutes que dure la phase 1 du protocole (voir tableau 1.21) révèle bien un effet paradoxal du niveau de diplôme.

**Tableau 1.21 – Nombre moyen d'écrans consultés au total selon le niveau de diplôme**

	valeur moyenne	écart type
études primaires et secondaires	37,3	15,1
bac à bac + 2	35,6	14,8
études supérieures	41,3	18,3
<b>Marge</b>	<b>38,6</b>	<b>16,9</b>

Les individus aux formations scolaires courtes ou longues témoignaient d'une plus grande « liberté de mouvements » que ceux ayant bénéficié d'enseignements de niveaux intermédiaires. Ici encore, l'idée reçue selon laquelle les « jeunes générations », les *digital natives*, entretiendraient un rapport à l'information en rupture nette avec leurs aînés semble mise à mal par les faits collectés avec ce type d'expérience. En effet, l'efficacité du niveau

de diplôme réside, on le constate ici, dans la façon dont il dote ceux qui en disposent de capacités de lecture synthétique et synoptique plus développées, surtout en ce qui concerne les troisièmes cycles.

En outre, parmi les variables distinguant le plus nettement les fractions de nos enquêtés, on compte également celle qui oppose le groupe des actifs de celui des étudiants en fonction du nombre d'écrans consultés. Si elle va dans le même sens que les variables d'âges (les individus les plus âgés consultent en moyenne moins d'écrans que les autres) ou de sexe (les femmes se montrent plus "économiques" que les hommes), elle maximalise les écarts constatés de groupes à groupes (voir tableau 1.22). Alors que les actifs consultaient en moyenne 31 écrans en 15 minutes, les étudiants faisaient défiler, quant à eux, 43 écrans durant la même période.

**Tableau 1.22 – Nombre moyen d'écrans consultés au total  
Comparaison actifs / étudiants**

	valeur moyenne	écart type
Actifs	30,7	17,3
Etudiants	43,2	14,9
Marge	38,6	16,9

Les actifs paraissaient être plus curieux que les étudiants de découvrir le contenu informatif de chaque écran en opérant des stations longues. En revanche, ils semblaient moins enclins à faire défiler les écrans pour 1. évaluer l'organisation de l'ensemble du cédérom avant de l'explorer partie par partie et 2. cibler des informations de plus en plus précises en effectuant des circulations paradigmatiques. En d'autres termes, s'ils consultaient en moyenne moins d'écrans que les étudiants, l'analyse de leurs déplacements dans l'arborescence du protocole permettait de ne pas attribuer cette économie de gestes à des curiosités s'exprimant moins fortement que pour les étudiants. Il s'agissait vraisemblablement de plus grandes difficultés à mettre au point une stratégie de choix. De fait, les actifs, aux curiosités moins ciblées que les étudiants, et qui étaient, cela a été dit, plus nombreux à s'intéresser aux cédéroms documentaires (dont *Michel-Ange* fait partie), semblaient faire preuve d'une moindre sélectivité dans leurs choix de navigation. Cela se

traduisait par des retours plus fréquents aux sommaires et des cheminements paradigmatiques moins fréquents que pour leurs homologues étudiants (voir tableau 1.23).

**Tableau 1.23 – Répartition des types d'écrans consultés sur le cédérom Michel Ange<sup>123</sup> pour les Etudiants et les Actifs et assimilés**

	actifs et assimilés	étudiants	Marge
écrans de niveau 1 (sommaires)	<b>24 %</b>	20 %	21 %
écrans de niveau 2 (listes)	<b>18 %</b>	15 %	16 %
écrans de niveau 3 (récits, textes, photos)	42 %	<b>49 %</b>	47 %
écrans de niveau 4 (notes, notices, zoom)	13 %	13 %	13 %
écrans de niveau 5 (base de données)	3 %	3 %	3 %
ensemble	100	100	100

La part d'écrans de sommaires ou de listes (proposant en fait peu de contenu informatif et beaucoup de possibilités de choix) était sur-représentée dans leurs types de navigation par rapport à celles qu'adoptaient les étudiants (24 % contre 20%), plus circonspects lorsqu'il s'agissait de déterminer la partie du cédérom qu'ils souhaitaient consulter. Ainsi, l'exploration approfondie à partir d'un seul paradigme, jusqu'à la lecture des notices, est une figure qui se rencontrait fréquemment chez les étudiants et qui révélait une posture de curiosité qui ne se laissait pas influencer par les « contaminations » de proche en proche, conduisant plutôt à balayer l'axe syntagmatique. Si les actifs se montraient plus curieux, répartissant leur temps de consultation de manière plus uniforme sur l'ensemble du cédérom, ils semblaient également moins sélectifs dans leurs choix et accédaient à des informations n'ayant pas souvent grand rapport entre elles (puisqu'elles étaient plus souvent consultées sur un mode syntagmatique, sans approfondissement).

Cette capacité à obtenir efficacement des informations ciblées (d'un niveau de généralité moins grand que pour les écrans de niveau 1 à 3) se trouvait également être plus répandue chez les forts lecteurs, plus nombreux en moyenne à consulter les écrans consacrés aux notes, aux notices ou aux zooms sur les œuvres (voir tableau 1.24 page suivante).

---

<sup>123</sup> Voir plus haut l'arborescence du cédérom *Michel Ange* explicitant la répartition de ces types d'écrans.

**Tableau 1.24 – Nombre moyen d'écrans de niveau 4 (notes, notices, zoom) consultés selon l'intensité de lecture**

	valeur moyenne	écart type
faibles lecteurs	5,5	4,2
lecteurs moyens	5,8	5,6
forts lecteurs	<b>6,9</b>	5,4
Marge	<b>6,2</b>	<b>5,4</b>

Ici encore, il faut supposer que l'intensité de lecture traduit des niveaux de compétences différents : les forts lecteurs parvenaient à s'orienter dans le cédérom de telle manière qu'ils obtenaient des informations précises en plus grand nombre. La tentation d'explorer les écrans de manière transversale se faisait peut-être moins pressante pour ces derniers. Leurs lectures les habilitaient à manier sommaires et index de façon à accéder aux passages les plus intéressants pour eux, sans nécessairement chercher à reconstruire l'intégralité du sens du texte dans sa linéarité. Cependant, les écarts entre faibles et forts lecteurs qui ont été constatés restent limités, passant de 5,5 à 6,9 écrans de niveau 4.

#### **1.2.4. Des attentes déçues vis-à-vis du cédérom.**

L'examen des entretiens semi-directifs (réalisés à l'issue du protocole) révèle tout de même que les attentes des usagers des bibliothèques à l'égard des cédéroms ont été globalement déçues, même dans ces cas les plus favorables où l'exploration était engagée dans un esprit d'ouverture. On y retrouvait ces tensions entre pratiques et discours que suscitait la découverte de ce cédérom. Les jugements généraux, non spécifiques (qui, pour un livre, amènerait des remarques sur la mise en page, la qualité du papier, plutôt que sur le texte que l'on vient de découvrir) s'avèrent être les plus fréquents. C'est ainsi que les remarques les plus récurrentes, tous groupes sociaux confondus, prenaient la forme suivante : « Les images sont trop petites, elles pourraient être plus grandes » (E.1) ou encore, toujours pour le E.1. : « Etant donné les moyens actuels, les vignettes sont trop petites ». Les jugements portant sur la qualité de réalisation revenaient presque toujours : « Le sommaire est bien mis en page » (E.18) ou « C'est bien fait, c'est bien organisé. Les images sont sympas » (E.2.), ou encore, « Les images sont très bien, mais il y a des problèmes de chevauchements. Les récits s'enchaînent parfaitement. Au moment où le

récit change, on entend du clavecin. C'est comme pour les livres cassettes avec la clochette pour tourner la page. » (E.6).

Les jugements de fonds étaient donc très rares et lorsqu'ils apparaissaient, la référence au livre prévalait le plus souvent. En fait, interrogés sur la façon dont ils s'étaient repérés dans les cédéroms, les enquêtés déclaraient dans leur ensemble, à l'image de l'interrogé n°17, être séduits par l'habillage graphique des écrans mais gênés par le fait de ne pas pouvoir évaluer, au moment des choix, la quantité d'informations dont ils pourraient disposer dans les parties suivantes. Les références au livre étaient alors invoquées pour expliciter cette gêne : « Le problème avec le sommaire, c'est qu'on n'a pas du tout idée du nombre de pages qui suivent. » (E 45) ou « C'est bien fait mais, par exemple, il n'y pas vraiment d'index. Quand j'ai cherché à trouver des choses sur la chapelle Sixtine, eh bien je n'ai pas pu le faire comme dans un livre, en allant directement sur les bonnes pages. L'écran de recherche m'a donné les écrans qui correspondaient mais justement tous, même ceux avec juste une vignette ! » (E 87)

Dans un ouvrage papier, en effet, il est relativement aisé d'évaluer le nombre de pages consacrées à tel ou tel sujet, simplement en lisant la table des matières, ce qui apparaissait impossible lors de la consultation des cédéroms documentaires. Inversement, le fait qu'il soit possible, à tout moment, de retourner au sommaire ou d'explorer des liens hypertextes s'avérait assez déroutant aux yeux de certains usagers qui peinaient à donner un sens, une logique à leur consultation : « Avec tout ça, je me suis un peu perdue... Je retournais toujours au même écran. Je n'ai pas dû bien comprendre comment ça marchait mais au bout d'un moment, ça lasse... » (E 51). « Je n'arrive pas à me faire une idée de ce que l'on veut me raconter sur la longueur. Quand on prend un livre c'est plus simple ! On commence par un bout et on arrive quelque part. Là j'ai trouvé ça très confus... » (E 39). Si, sous l'influence des processus de rationalisation mis en œuvre sur le web, le livre numérique bénéficie aujourd'hui de dispositifs ergonomiques permettant de résoudre partiellement ces problèmes (voir plus loin section 1.2.5), les cédéroms, réinventant à chaque titre leur ergonomie, n'étaient pas parvenus à proposer des solutions stables à leurs utilisateurs.

Les écrans présentant les étapes de la vie de Michel-Ange sous la forme de récits ont en revanche connu plus de succès : « Là d'accord, on a une petite histoire qui a un sens. Ok, il faut prendre la peine d'attendre la fin mais au moins on apprend un peu des choses, des petites anecdotes... » (E12) ou « J'ai bien aimé les petits écrans animés parce qu'ils ne vont pas dans tous les sens, pas comme moi ! »

La mise en forme diégétique de la narration dans ces pages-écrans, proche de celle rencontrée au cinéma ou à la télévision (il s'agissait de courtes séquences vidéo), donnait aux enquêtés des références à partir desquelles ils se sentaient en mesure de porter un jugement sur le contenu et non plus sur la simple mise en forme des informations : « Les informations m'ont parues justes, bien documentées. C'est à partir de là que je suis vraiment rentrée dans le cédérom. » (E. 61) ; « On se rend bien compte ici de ce que pouvait être le travail d'un artiste de l'époque, avec toutes les petites intrigues autour de lui, la relation au mécène, ce genre de choses. Ce genre d'anecdotes ne serait pas aussi bien montré dans un livre... Au cinéma peut-être mais je ne pense pas qu'un réalisateur oserait faire un film sur la vie de Michel-Ange aujourd'hui ! » (E. 25)

La mise en scène narrative des informations de ces écrans faisait l'objet d'attention particulière par certains enquêtés, mais en décevait d'autres. Son contenu était alors jugé trop anecdotique, trop éloigné de ce que pourraient proposer des livres d'arts ou une émission comme *Palettes* (dont on a vu qu'elle s'imposait souvent à l'esprit des enquêtés lorsqu'il leur était demandé de comparer ce cédérom à d'autres supports développés sur le même sujet) : « C'est bien, j'aime bien, mais on n'apprend pas grand chose sur la manière dont Michel Ange travaillait, sur ce qu'il voulait faire passer dans ses œuvres. Pourtant, il me semble qu'un cédérom pourrait faire ça très bien parce que là, on a pas forcément besoin d'avoir un point de vue d'auteur sur la question. Je veux dire, faire quelque chose d'analytique aurait été bien. » (E. 48).

Ce point touche à une question qui tient aux attentes généralement affectées au cédérom en tant qu'objet de médiation culturelle. Pour certains, il paraissait relativement bien adapté à la mise en scène narrative des informations contenues. D'autres exprimaient davantage leur envie d'accéder, de manière pratique, à des informations précises et ciblées. Au regard des commentaires recueillis lors du protocole, le cédérom *Michel Ange* ne

semblait pas échapper à cette ambiguïté, étant tour à tour évalué dans ses aspects pratiques (« Là on accède très rapidement aux photos classées par thèmes, c'est beaucoup plus rapide que dans un livre » (E9)) ou narratifs.

Il semble donc que le cédérom ait échoué à définir clairement, au moyen de ses contenus comme de ses interfaces, le type d'usages auxquels il se destinait prioritairement. Contrairement à Internet, dont les origines et les limitations techniques ont abouti, cela sera développé plus loin (1.2.5), à une série de rationalisations techniques (*webdesign* et tendance à la spécialisation des sites web), le support cédérom a très rarement conduit à la production d'objets véritablement éditorialisés. Aux côtés des productions encyclopédiques et bibliographiques, débouchant sur des appropriations en prise directe avec des usages préexistants, un grand nombre de titres ont vu le jour, mêlant textes, images et vidéo au sein de dispositifs interactifs peu stabilisés. Réalisations collectives, ces cédéroms ont souvent adopté un registre documentaire (par les sujets traités, le style employé, et la compilation d'images et de textes variés), tout en prétendant se démarquer de la vidéo en accédant au statut « d'œuvre interactive », conciliant un souci d'exhaustivité avec l'adoption d'un point de vue particulier et informé.

Or, pour reprendre les termes de Jean Molino, il faut considérer qu'un texte apparaît « sous forme de traces déposées et inscrites par l'activité humaine – et c'est le texte nu – mais aussi sous forme « d'objets mentaux », représentations, concepts et images et cela chez le créateur comme chez le récepteur de la réalité symbolique [...] »<sup>124</sup>. Analyser une forme symbolique c'est donc, à partir du texte (nu), tenter de décrire et de reconstituer les objets mentaux qui lui correspondent. Lorsque l'on compare le cédérom avec l'évaluation alors portée sur les potentiels d'autres types de supports de la culture, on peut esquisser un certain nombre d'hypothèses quant à ce que révèle la prise en compte plus ou moins directe du statut de l'auteur d'une œuvre par le récepteur. Ainsi, plus on imagine qu'une œuvre est signée (essais, romans, cinéma), plus elle renvoie à des convergences d'où l'on se sent en mesure d'interpréter l'œuvre qui nous est proposée (une histoire, un raisonnement). Inversement, au vu des commentaires recueillis sur le cédérom *Michel Ange*, le cédérom semblait être nettement plus associé à une présentation dépersonnalisée de l'information, dont l'auteur pouvait être interchangeable.

---

<sup>124</sup> MOLINO, Jean, *Approches sémiologiques dans les sciences humaines*, Lausanne : Payot, 1993, p. 134.

Certes, les romans policiers ont, eux aussi, souvent la réputation d'être interchangeables et ce sont en tout cas ceux pour lesquels l'aspect générique – policier – précède souvent le nom de l'auteur. La situation du roman policier place le lecteur dans une position qui ressemble à celle de l'utilisateur de cédérom : tous deux doivent présumer, dans le pacte de réception qu'ils passent avec l'œuvre, que tous les faits qui vont leur être présentés ont une logique qui les lie entre eux. La seule différence – et elle est de taille – c'est que la consultation faussement synoptique des cédéroms (les écrans apparaissaient les uns après les autres) n'a pas de véritable but. Contrairement à la conjecture policière, où il s'agit de découvrir un coupable, les liens du cédérom risquaient de n'être que purement anecdotiques et ne pouvaient – sauf exception des cédéroms encyclopédiques ou bibliographiques – être présumés. Cette différence empêchait ainsi les « lecteurs - navigateurs » de cédéroms d'instruire une véritable démarche exploratoire d'un cédérom à un autre, ce qui peut expliquer le caractère incertain de ce support et les attentes déçues de bon nombre de ses usagers.

Mais comment expliquer la progressive disparition du cédérom du marché des produits informatisés, alors même que la période ayant vu son déclin correspond au développement d'Internet ? Faut-il y voir l'expression d'une concurrence entre médias ou plutôt les effets d'une convergence (les productions autrefois exprimées sur le support du cédérom ayant migré sur les réseaux) ? Le fait que les logiciels (*Hypercard*, *Director*, etc.) permettant de développer les applications hypermédias présentées sur cédérom aient peu à peu évolué, pour permettre la programmation d'animations multimédia en ligne, laisse penser que le type particulier d'interfaces contenu sur ce support a migré vers une présentation sur Internet. Certaines des interfaces graphiques de « page-écrans » sur le web, analysées par Nicole Pignier et Benoît Drouillat<sup>125</sup>, dérivent, à n'en pas douter, de dispositifs implémentés sur cédérom. « vignettes sur calques », « carrousel » d'images, « grilles » ou « organisations séquentielles » correspondent à des modes d'organisation de l'information à l'écran déjà expérimentés dans les produits interactifs multimédia vendus sur cédéroms dans les années quatre-vingt-dix. Pourtant, à la différence des cédéroms, ces interfaces web, ne caractérisent généralement pas des sites Internet renfermant des

---

<sup>125</sup> DROUILLAT, Benoît, PIGNIER, Nicole, *Le webdesign. Sociale expérience des interfaces web*, Paris : Hermès, 2008, p 63 - 120.

contenus textuels conséquents. Prédominantes sur les sites commerciaux, musicaux ou consacrés à des productions télévisuelles ou cinématographiques, elles engagent des médiations différentes de celles à visées pratiques ou documentaires, massivement adoptées sur cédéroms. Surtout, elles mettent en œuvre des solutions graphiques singulières, qui divergent des normes établies par les instances de régulation du web pour garantir la compatibilité des technologies qui y sont utilisées. À ce titre, elles ne s'inscrivent pas pleinement dans le mouvement de normalisation ayant initialement permis le développement d'Internet et des échanges de données structurés, principalement sur le plan textuel.

Il convient donc d'étudier le cas du cédérom, et singulièrement du cédérom culturel, pour ce qu'il est : un cas d'extinction d'une technique et d'un projet de médiation culturelle et/ou didactique n'ayant pas su trouver ses publics. En l'absence d'auteur et de point de vue singulier, il n'a pas su convaincre les lecteurs habituellement intéressés par la découverte de propos sur la culture. Complexe, dense, hétérogène dans ses modes de présentation et d'indexation textuels et iconographiques, il n'a pas su délivrer non plus les services documentaires rendus par des médias audiovisuels traditionnels. Ce décalage entre attentes et perceptions s'est fait ressentir avec d'autant plus de vigueur auprès de ses usagers que les discours d'accompagnement qui en encadraient la diffusion en vantaient la simplicité d'utilisation et le caractère intuitif, comme le soulignent Jean Davallon et Joëlle Le Marec :

« En effet, le discours d'accompagnement sur les nouvelles technologies prône la possibilité d'une utilisation allégée de tout projet. Est mis en avant, au contraire, le caractère plaisant, intuitif, immédiat du rapport au cédérom, qui manifesterait ses propres potentialités et livrerait son propre mode d'emploi dans le moment même où il est appréhendé. L'utilisation elle-même peut ainsi être anticipée comme étant sa propre finalité, c'est-à-dire qu'elle peut apparaître comme promettant un rapport anonyme, plaisant, intuitif et immédiat, à la technique et à la culture. »<sup>126</sup>

Ce rapport plaisant à la culture, cette inscription dans le champ du « divertissement » qui conduit en principe à l'adoption de formats cherchant à concilier les impératifs de la

---

<sup>126</sup> DAVALLON Jean, LE MAREC Joëlle, « L'usage en son contexte. Sur les usages des interactifs et des cédéroms des Musées », in *Réseaux*, 2000, volume 18 n°101 p. 191.

créativité et de la standardisation<sup>127</sup>, n'a pas été assumée par les éditeurs de cédéroms. En dehors des applications encyclopédiques ou ludiques, ces derniers ont certes multiplié les propositions d'interfaces sensément intuitives, pour des contenus toujours plus nombreux et diversifiés. Se faisant, ils ont considérablement brouillés les pistes, semant leurs publics potentiels entre des offres relevant du livre, du cinéma, de la télévision ou de la radio, sans que des formats ou des genres se dégagent nettement. Au demeurant, l'apparition du DVD ayant débouché sur d'autres propositions éditoriales (bonus de films ou de documentaires, notamment), le cédérom a décliné progressivement jusqu'à être réduit à un simple support matériel de sauvegarde informatique. Le cédérom a donc échoué là où le jeu vidéo semble avoir réussi en proposant à ses utilisateurs des formes de divertissement spécifiques mais tirant une part de leur rationalité de leur filiation avec d'autres médias (voir partie 3, chapitre 3.2, sections 3.2.3 et 3.2.6).

### **1.2.5. Écrits d'écran, écrans écrits : vers une re-matérialisation du texte numérique.**

Contrairement au cédérom, les applications web des technologies numériques ont été très tôt astreintes à des processus stricts de normalisation. Le passage d'un support matériel tel que le cédérom au réseau Internet est actuellement commenté dans la sphère médiatique comme une évolution vers la « dématérialisation ». Pourtant, ce passage correspond, en matière d'édition de textes informatisés, à une prise en compte de plus en plus grande des contraintes matérielles liées aux écrits d'écran. Cette prise en compte, dont témoigne le développement du format d'écriture sur Internet *hypertext markup language* (html), n'a que très peu éveillé l'intérêt des chercheurs tant elle s'inscrit dans le prolongement des pratiques d'édition et de lecture liées au livre imprimé. Ainsi, si l'on a consacré beaucoup d'efforts à décrire et à analyser les effets potentiels ou avérés de l'hypertexte en termes d'innovation, les limitations ou les préconisations qui se sont attachées très tôt au format de données *html* ont été très peu étudiées. Or, en tentant d'éviter l'écueil du déterminisme technique (et d'accorder trop d'attention à la couche logicielle), en étudiant le lecteur et l'auteur dans leurs compétences et autorités respectives lors du passage au numérique, en

---

<sup>127</sup> On pense ici aux travaux d'Edgar Morin ou des *cultural studies*, voir plus loin en partie 2, chapitre 2.2, section 2.2.2.

analysant le devenir de l'éditeur sur Internet, la plupart des études sur les lectures à l'écran ont, sans le vouloir, signé trop tôt l'acte de décès du texte imprimé. En effet, considérant que le texte numérique, évanescent, s'affiche en quelque sorte « instantanément » à l'écran et que les transformations interviennent avant cet affichage (du côté de l'éditeur et de l'auteur) et après (chez le lecteur, voire chez le lecteur-auteur), on a fait passer à la trappe le rôle portant central jusqu'alors joué par l'imprimeur dans les médiations du livre. Pourtant, comme le rappelle Roger Chartier, les actes de lecture se définissent dans la rencontre entre des manières de lire et des protocoles de lecture :

« [Il convient de se souvenir] ensuite [...] que les actes de lecture qui donnent aux textes des significations plurielles et mobiles se situent à la rencontre de manières de lire, collectives ou individuelles, héritées ou novatrices, intimes ou publiques, et des protocoles de lecture déposés dans l'objet lu, non seulement pour l'auteur qui indique la juste compréhension de son texte mais aussi par l'imprimeur qui en compose, soit avec une visée explicite, soit sans même y penser, conformément aux habitudes de son temps, les formes typographiques ». <sup>128</sup>

Le texte qui s'affiche sur les écrans des ordinateurs n'est pas un texte ensauvagé, aligné comme « au kilomètre », sans bornes. Lorsque l'on étudie la structuration du texte numérique au travers du *html* et ses spécificités, on l'aborde presque systématiquement sous l'angle du « texte balise », des effets produits par les dispositifs hypertextes ou de navigation sur l'écran. À l'instar d'Yves Jeanneret<sup>129</sup> ou de Jean Davallon<sup>130</sup>, par exemple, on fonde alors la différence entre « écrit d'écran » et imprimé sur la propriété du premier à se transformer en un « texte-outil ». Ce texte-outil, ou « textiel », sollicite fortement le lecteur en l'engageant à manipuler le texte pour le faire advenir. Pragmatique, le textiel permet d'assurer la relation entre deux pages ou deux sites web, ou entre une page et une ressource graphique ou textuelle, etc. Ce texte incorpore ainsi la dimension technique et logicielle du texte, le support de l'écriture, et devient un élément constitutif du texte.

---

<sup>128</sup> CHARTIER, Roger, *Pratiques de la lecture*, *op.cit.*, p. 80.

<sup>129</sup> JEANNERET, Yves, *Y a-t-il (vraiment) des Technologies de l'Information ?*, *op.cit.*

<sup>130</sup> DAVALLON, Jean et *al.*, « L'usage dans le texte : "les traces d'usage" du site Gallica », in SOUCHIER, Emmanuel, et *al.* *Lire, écrire, récrire : objets, singes et pratiques des médias informatisés*, Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 2003, p 45-90.

Mais cette différence fondamentale avec le texte imprimé ne doit pas faire oublier ce qui, au sein du texte numérique, réintroduit des permanences, déterminantes pour les lecteurs avec les formes imprimées du texte, ce qui contraint leurs lectures et peut les inciter à ne pas déployer toutes les potentialités ou anticipations inscrites dans ce textiel ou dans l'« architexte »<sup>131</sup>. En clair, rien ne dit qu'un lien sera activé du seul fait qu'il est activable, de la même façon qu'on ne tourne pas une page de livre du simple fait que cela est possible. Rien ne dit également que l'on choisira, du côté des éditeurs, de rompre avec une mise en page conventionnelle du simple fait que cela est possible. Des éléments de typographie, de titrage, de composition de la page contribuent à donner au texte numérique des propriétés similaires au texte imprimé, propriétés que l'on oublie souvent au profit de celles qui engendrent potentiellement la rupture voire l'hybridité.

Or, dans les usages savants comme commerciaux, il faut reconnaître que les lectures sur écran empruntent des voies qui diffèrent très nettement des quelques expérimentations littéraires, artistiques, ou professionnelles les plus commentées pour illustrer les caractéristiques du texte numérique. Le plus souvent, on étudie les pratiques d'écriture ou de lecture des médias informatisés dans des contextes « extrêmes », ou en tout cas les plus favorables aux transformations sociales et culturelles, un peu comme si l'on étendait les propriétés du texte encyclopédique à l'ensemble de la production éditoriale imprimée. Inversement, la prise en compte du fait que tout utilisateur du web peut diffuser ses propres textes conduit à analyser la production du texte numérique comme un vaste *eldorado*, un monde de possibles infinis, de dérégulation et d'absence de normes. Considérer les choses sous le même angle en matière d'imprimés conduirait à étudier le champ des possibles en abordant les écrits de documents courant de la Pléiade jusqu'aux fanzines. Dans un cas on s'impose le respect de normes typographiques strictes (inspirées à la fois du *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*<sup>132</sup> et des choix qui ont été faits par l'éditeur pour calibrer sa collection) ; dans l'autre, on applique ces normes avec beaucoup plus de libertés, selon son niveau de compétences en publication assistée par ordinateur (PAO), son expérience de lecteur, ou tout simplement l'intérêt que l'on a

---

<sup>131</sup> Terme qui désigne les écritures qui, en informatique, conditionnent la production ou la réception d'autres écritures (logiciels de traitements de texte, de messagerie, moteurs de recherche, etc.)

<sup>132</sup> COLLECTIF, *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris : Imprimerie nationale, 2002.

développé pour ces questions. Les qualités inventives de bon nombre de fanzines, leur caractère hybride (entre littérature et bandes dessinées, entre reportage et roman-photos, etc.) ne peuvent être étendus à l'ensemble de la production imprimée et ne présument pas des compétences des lecteurs entendues dans leur acception la plus large.

Ainsi, étudier les permanences entre imprimé et numérique dans le traitement matériel des écrits d'écran devrait inciter à la prudence interprétative. Cela d'autant plus qu'une telle posture peut contribuer à expliquer certains des phénomènes observés dans le cadre de cette étude sur les usages et les représentations du numérique en bibliothèques : la prédominance des discours et des études portant sur les applications savantes des technologies numériques, la permanence des usages du livre à Internet, la façon dont les compétences des lecteurs peuvent orienter leurs navigations sur le web ou bien encore le déclin du cédérom comme objet cherchant à inscrire ses usages dans l'« hypermédia ».

Les applications Internet ont été initialement développées par des milieux scientifiques et universitaires. Ces origines ont d'abord débouché sur une série de rationalisations techniques permettant de mettre en conformité des moyens techniques avec des finalités clairement établies : favoriser les échanges entre chercheurs, autoriser la présentation de textes scientifiques en ligne, en garantir la forme durant l'échange puis l'archivage, etc. Surtout, elles ont permis de soutenir la diffusion d'Internet en construisant des représentations cohérentes de ce que devaient être et permettre les technologies numériques. On attendait d'elles qu'elles soient des innovations et des productions élaborées, partagées, discutées en communautés, pour des usages permettant une communication plus libre, directe, et moins hiérarchique qu'auparavant, comme le rappelle Patrice Flichy dans son étude de l'imaginaire d'Internet :

« Cette cohérence des représentations s'explique en partie par le fait que les différents projets d'informatique communicante se sont développés dans des univers sociaux relativement homogènes : l'université, la contre-culture, les mouvements communautaires... Mais que s'est-il passé quand Internet devient, dans les années 1990, un produit de masse avec des utilisateurs très variés ? Un nouveau discours sur l'informatique communicante et son impact sur la société apparaît alors. Ce n'est plus celui des informaticiens ou des

premiers utilisateurs, mais celui de spécialistes de la parole, experts et journalistes écrivant dans la presse informatique ou dans la grande presse. On assiste ainsi à une nouvelle division sociale du travail. Les concepteurs ne sont plus les utilisateurs, ni les producteurs de l'imaginaire. Ces trois fonctions se sont séparées. Un nouveau discours apparaît, c'est celui qui va médiatiser Internet mais va néanmoins continuer à rapprocher concepteurs et utilisateurs ». <sup>133</sup>

On assiste alors à une reformulation du discours par un premier cercle d'utilisateurs, développant des pratiques savantes lettrées et ayant déjà une pratique et une bonne connaissance d'Internet. Ces « intellectuels du numérique », comme les dénomme Patrice Flichy, vont donc assumer une fonction de médiation entre les concepteurs initiaux d'Internet et les différents cercles d'utilisateurs, tendre à une stabilisation des formats et structurer les débats autour des applications savantes et lettrées d'Internet (implications dans la production et la médiation des savoirs, notamment). Les premiers sites Internet émanant d'institutions scientifiques et universitaires et les premiers courriels échangés ayant eu pour finalité de favoriser les échanges entre chercheurs, il n'est pas étonnant de constater que l'évolution de ces outils numériques ait été, au moins en ses débuts, principalement orientée par des finalités savantes.

La structuration du langage *html*, notamment, est marquée par ces origines et reprend, en les adaptant au web, les formes de catégorisations discursives qui permettent de soutenir un raisonnement, de structurer une pensée au moyen d'un texte imprimé. La description, la hiérarchisation et le formatage des sommaires, titres et sous-titres, sections, index, listes, notes, notices, tableaux, schémas etc. fait l'objet d'une attention particulière. Ils doivent, en effet, permettre non seulement de faciliter les lectures qui seront faites du texte à l'écran, mais également de permettre un traitement standardisé en matière d'édition, d'archivage, ou d'indexation. Avec l'aide d'instances de normalisation telle que le consortium W3C<sup>134</sup>, les chercheurs et ingénieurs en informatique vont donc chercher à donner aux producteurs de contenus web les moyens de traiter l'information en garantissant l'« interopérabilité » (fonctionnement garanti quel que soit le type de logiciel),

---

<sup>133</sup> FLICHY, Patrice, « La place de l'imaginaire dans l'action technique. Le cas de l'internet », in *Réseaux*, 2001, n° 109, p. 60.

<sup>134</sup> Fondé au sein du MIT en 1994, ce consortium est géré conjointement par le MIT aux Etats-Unis, l'ERCIM (ex-INRIA) en Europe, et l'Université Keio au Japon. Il se donne pour objectif de promouvoir la compatibilité des technologies du web.

l'« accessibilité » (adaptation aux besoins des utilisateurs), la « portabilité » (passage d'un support matériel à un autre) ou la « pérennité » (indexation, archivage et accès ultérieurs) des documents mis en ligne.

Avant même que les concepteurs de site web n'interviennent, les technologies d'édition telles que le *html* organisent l'espace « matériel » de l'écran en tentant de concilier les impératifs du producteur d'information (lui permettre d'organiser son document) et ceux du lecteur (autoriser les adaptations d'affichage, le type de logiciel utilisé pour consulter et éditer le document, etc.). Or, comme en témoignent les recherches en Traitement Automatique du Langage Naturel (TALN), les processus de normalisation des documents web se fondent sur des représentations de ce qu'est un document largement influencées par les traditions universitaires. Une grande importance est donc accordée aux titres et sous-titres, aux résumés, aux phases d'introduction et de conclusion, etc. Les moteurs de recherche voient ainsi leur fonctionnement hypertextuel nourri non pas tant des anticipations d'usages du web, mais plutôt des moyens dont on peut prédire automatiquement la façon dont les producteurs d'informations rédigeront leurs documents. La probabilité que le contenu d'un document soit défini dans le titre de la page ou dans les titres principaux permet d'indexer le référencement d'un document sur les mots qui seront présents dans ces balises. Les auteurs plaçant généralement leurs résumés dans un paragraphe distinct en début de document, le texte affiché par le moteur de recherche sous un résultat de requête doit de préférence être extrait de cette zone. En somme, les moteurs de recherche, qui proposent à leurs utilisateurs des liens hypertextes vers les documents qu'ils référencent, voient en fait leur fonctionnement ancré dans la « paratextualité », au sens où la définit Gérard Genette dans son ouvrage *Palimpsestes : la littérature au second degré* comme « la relation que le texte entretient, dans l'ensemble formé par une œuvre littéraire, avec son paratexte : titre, sous-titre, intertitres; préfaces, postfaces, avertissements, avant-propos, etc., notes marginales, infrapaginales; [etc.] »<sup>135</sup>. Plus précisément, les éléments « pérertextuels » (titres, sous-titres, résumés notamment), qui mettent en scène le texte à l'intention du lecteur, comptent parmi ceux qui sont essentiellement utilisés dans les modèles mathématiques. Ils tentent d'éclairer la façon dont on peut rendre compte d'un document aux internautes, au moyen de procédures

---

<sup>135</sup> GENETTE, Gérard, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Paris : Seuil, 1982.

standardisées et automatisées. Il n'est cependant pas surprenant que ce « versant le plus socialisé de la pratique littéraire », selon Gérard Genette<sup>136</sup>, ces conventions, soient utilisées dans les dispositifs de médiations aux textes sur le web. Ainsi, dès avant les années deux mille et malgré l'inflation des discours vantant les mérites de l'hypertexte et la puissance des lectures en réseaux, la composition et l'indexation des pages web ont été structurées en référence à des formes canoniques de documents écrits, articulant les différentes strates du texte de façon à favoriser le plus possible l'expression d'une pensée intelligible d'un auteur à destination de ses lecteurs.

Sur un autre terrain, Erwin Panofsky, en étudiant les effets de la pensée scolastique sur l'architecture gothique<sup>137</sup>, a démontré comment la diffusion d'une « habitude mentale » pouvait produire ses effets jusque dans des opérations de création artistique. En favorisant le recours à certaines méthodes d'analyses, la scolastique (recours aux divisions et subdivisions, sensibilité à la symétrie, notamment), a, selon l'auteur de l'ouvrage *Architecture gothique et pensée scolastique*, conduit à l'émergence de formes artistiques traduisant une nouvelle vision du monde, incorporée en schèmes de pensée. Sans aller jusqu'à emprunter cette voie structuraliste, on peut cependant retrouver dans les formes de structuration des matériaux textuels développées dans les langages de programmation *html* ou *xml* une série de références aux conventions littéraires et bibliographiques qui ont été dessinées par différentes communautés de lettrés depuis le Moyen-Âge.

### **1.2.6. Conventions typographiques et littéraires, normalisations numériques.**

Il est en tout cas indéniable que les chercheurs et les ingénieurs développant les interfaces d'affichage du texte à l'écran, ainsi que les procédés d'indexation de ce dernier par les moteurs de recherche cherchent à anticiper à la fois les usages des concepteurs des pages

---

<sup>136</sup> GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris : Seuil, 1987, p 18.

<sup>137</sup> PANOFSKY, Erwin, *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris : Éditions de Minuit, 1970.

numériques (en étudiant leurs procédés de création de sites web<sup>138</sup> ou de livres électroniques<sup>139</sup>), et ceux de leurs lecteurs<sup>140</sup>.

De la même façon, les concepteurs de pages ou de documents web (*webdesigners*, mais aussi développeurs de logiciels de création ou de gestion de contenus web, de plateformes de blogs, webmestres, rédacteurs) tiennent eux aussi compte, lors de leur activité créatrice, de la présence du lecteur et tentent d'anticiper ses comportements<sup>141</sup>. Les langages de programmation *html* ou *xml* donnent à ces créateurs des possibilités d'édition variées. Mais la plupart d'entre eux adoptent des principes d'ergonomie définis et diffusés dès l'origine d'Internet par les premières institutions ayant eu à gérer d'importants sites web : les grands organismes de recherche (on pense au CNRS en France avec le *Guide de recommandations ergonomiques* de Sylvie Baesler<sup>142</sup>) ou d'universités américaines telles que Yale.

Ainsi, dès 1997, les chercheurs Sarah Horton et Patrick Lynch rassemblent en un ouvrage une série de recommandations ergonomiques diverses incitant les concepteurs de sites web à prendre en compte le fait que les utilisateurs d'Internet sont avant tout des lecteurs, comme en témoigne l'extrait suivant :

*« Readers experience web pages in two ways: as a direct medium where pages are read online, and as a delivery medium to access information that is later downloaded into text files or printed onto paper. Your expectations about how readers will typically use your site should govern your design decisions. Documents to be read online must be concise, with the amount of graphics carefully "tuned" to the bandwidth available to the mainstream of your audience. But don't patronize your readers or insult their intelligence. The common advice that the Web is dominated by semi-literate "screenagers" who won't read more than two sentences in a row is grossly exaggerated, and probably irrelevant to you and your audience anyway. You do not need to "dumb down" your content or*

---

<sup>138</sup> Par exemple LANDAY, James A., NEWMAN, Mark W., « Sitemaps, storyboards, and specifications: a sketch of Web site design practice », in *Designing interactive systems: processes, practices, methods, and techniques* New-York : ACM, 2000, p 263 - 274

<sup>139</sup> Voir HENKE, Harold, *The use of book metaphors in the design of electronic books*, SIGGHI Conference Designing Electronic Books Workshop, 1999.

<sup>140</sup> Par exemple LANDONI, Monica, *The active reading task : e-books and their readers*, New-York : ACM , New York, 2008.

<sup>141</sup> Voir COURBET, Didier, FOURQUET-COURBET, Marie-Pierre, « Les processus psychologiques lors de la création publicitaire », in *Hermès* n°41, 2005, p. 67-74.

<sup>142</sup> BAESLER, Sylvie, *Guide de recommandations ergonomiques*, CNRS 1997 (V.1.0) - 2005 (V.3.0) : <http://www.dsi.cnrs.fr/methodes/ergonomie/documentation/Guidergoweb2005.pdf>

*shave it to a meaningless skeleton. Just be aware that readers will typically want to print longer pages or more complex presentations to read "offline" from paper. »<sup>143</sup>*

En adaptant le contenu et la présentation d'un site web à ses publics – sans pour autant considérer ces derniers comme des adolescents éloignés de la culture écrite – en anticipant sur la façon dont ces publics liront les informations qui seront mises à leur disposition (sur écran ou après impression), les concepteurs et les gestionnaires de sites web sont invités à entreprendre un travail d'anticipation finalement assez semblable à celui de tout éditeur. La grande majorité de ces recommandations ergonomiques reprennent des normes typographiques en vigueur en matière d'édition imprimée (choix et uniformisation des polices de caractères, respect des conventions typographiques, limitation du nombre de caractères sur une page, interlignage, etc.). S'y adjoignent des conseils permettant d'opter pour un système de navigation « efficace et intuitif », aisément compréhensible pour les visiteurs du site web. Cela revient essentiellement à adopter des conventions déjà en usages, en les adaptant à la forme et aux contenus spécifiques du site. Ces mesures ergonomiques doivent permettre aux visiteurs de se faire une idée du contenu du site, à la fois qualitativement et quantitativement (grâce à un plan du site, un sommaire, etc). Il s'agit également de leur permettre de situer leur progression dans l'arborescence du site, et de ce qu'il est encore possible de consulter (grâce aux barres de navigation, et au fil d'Ariane). Enfin, une bonne ergonomie devrait permettre un repérage de ce qui a déjà été vu (grâce aux changements d'état des liens).

---

<sup>143</sup> HORTON, Sarah, LYNCH Patrick J., *Web Style Guide : Basic Design Principles for Creating Web Sites*, New Haven : Yale University Press, 1997, p. 41.

« Les lecteurs utilisent les pages web de deux façons : comme un média direct sur lequel les pages sont lues en ligne, et comme un média qui leur délivre un accès à l'information qui sera plus tard téléchargée en fichiers texte ou imprimée sur papier. Vos prévisions sur la façon dont les lecteurs utiliseront votre site devrait gouverner vos décisions en matière de design. Les documents conçus pour être lus en ligne devront être concis, avec un nombre d'illustrations correctement paramétré en fonction du débit disponible pour la majorité de vos publics. Mais ne traitez pas vos lecteurs avec condescendance et n'insultez pas leur intelligence. L'idée commune selon laquelle le web est fréquenté majoritairement par des adolescents à demi alphabétisés qui ne liront pas plus de deux phrases d'affilée est largement exagérée, et probablement sans rapport avec votre site et vos publics. Vous n'avez pas besoin de niveler votre contenu par le bas ou de l'appauvrir démesurément. Prenez simplement garde au fait que vos lecteurs souhaiteront imprimer les pages les plus longues ou les présentations les plus complexes pour les lire sur papier.»

Ces normes, peu à peu décrites dans le détail par le consortium W3C, tirent, on le voit, une bonne part de leurs fondements dans la comparaison des usages qui peuvent être faits du livre, en restituant certaines de ses fonctionnalités pratiques : reproduire l'effet de progression dans l'ouvrage, permettre un survol du contenu, garantir une progression cohérente de la lecture, etc. Elles vont peut à peu se diffuser et être reprises sur de très nombreux sites, sous formes de règles simplifiées telles que :

« Les animations constantes sur les pages attirent l'attention et ne permettent pas à l'utilisateur de se concentrer sur le contenu de la page. Laisser l'utilisateur lire en paix. » ou bien encore « il ne faut pas non plus abuser des pages trop longues, car certains utilisateurs ne prennent pas la peine de faire dérouler les pages. »<sup>144</sup>

Avec la généralisation progressive des logiciels de gestion de contenus (CMS) et des plateformes de blogs à partir du milieu des années deux mille, une part conséquente des options de mise en forme du texte ont été automatisées. Désormais, l'administrateur du site ou de la plateforme de blogs peut décider de brider les possibilités laissées aux rédacteurs pour mettre en forme leurs textes, l'idée étant d'harmoniser la forme des contributions sur un site, et d'éviter les styles fantaisistes ou les compositions ne permettant pas de tenir une ligne éditoriale. Les rapports texte/illustration reprennent fréquemment les effets d'habillage classiquement adoptés pour l'édition imprimée, et l'on recommande de ne pas ouvrir de nouvelles fenêtres pour afficher un contenu graphique lorsqu'une importance prioritaire est accordée au texte. Dans le portail d'encyclopédie collaborative *wikipedia*, par exemple, les règles typographiques et d'édition font l'objet d'un soin tout particulier afin de faciliter la lecture des articles, y compris lorsque ces derniers sont longs et abondamment illustrés.

Selon la nature des textes présentés à l'écran (encyclopédiques, scientifiques, littéraires, documentaires, actualités, etc.), des procédés de mise en forme inspirés de l'imprimé sont progressivement définis et codifiés dans le but de permettre aux lecteurs sur écran de retrouver leurs repères. Le caractère hypertextuel du web est bien entendu déterminant, et introduit des transformations qu'il est bon d'analyser en fonction du contexte de la

---

<sup>144</sup> *Le top 10 des erreurs de conception* sur le site Interface : <http://interface.free.fr/Interface/Top10.html>

réception et de la nature des sites étudiés. Cela étant, la lecture sur écran reste largement encadrée par des héritages sociaux et culturels issus du livre, tant en termes de réception, nous l'avons vu, que de production. Comme le souligne Jack Goody, les écarts entre les écrits d'écran et ceux du livre imprimé ne doivent pas être exagérés, les modes de pensées induits par l'écriture ne se trouvant pas révolutionnés avec le passage au numérique :

« Le codex a fait une différence, mais il ne faut pas exagérer la différence entre le codex et les autres supports. Je suis d'accord qu'avec l'ordinateur on passe dans un autre système qui a son importance dans nos pratiques de lettrés. [...] Voilà ce qui se passe avec l'ordinateur. Il perd de son autorité, mais il garde une certaine autorité, plus diffuse, plus floue. [...] L'autorité est distribuée mais elle existe encore. Les publications scientifiques se développent considérablement grâce aux progrès de la télécommunication de l'écriture, entre ordinateurs. »<sup>145</sup>

Ainsi, la continuité des usages entre pratiques de lectures et technologies numériques observée en bibliothèque ne relève pas centralement d'« habitudes de lecture », de « familiarisation » ou d'adaptations de la part des lecteurs aux écrits d'écran. Initiée dans les milieux scientifique et universitaire, l'édition de documents électroniques a tout d'abord épousé les contours des pratiques de lectures savantes et lettrées. Elle s'est, par la suite, généralisée par le biais de dispositifs informatisés régis par des rationalisations techniques s'inspirant de celles intervenues auparavant dans les secteurs de l'édition scientifique ou de la presse<sup>146</sup>. Parce que les éditeurs de cédéroms ont, quant à eux, investi les technologies numériques principalement sous l'angle du multimédia, en valorisant les ressources graphiques ou sonores au détriment du texte, ces rationalisations ne sont pas intervenues. En dehors d'applications encyclopédiques ou pratiques, aucun format clairement établi ne s'est fait jour dans la production de cédérom : ce type de produit culturel a, cela a été dit, peu à peu disparu du marché de l'édition électronique. Le multimédia ou l'hypermédia, selon le nom que l'on souhaite donner aux productions numériques mêlant son, images fixes et animées et texte, n'a pas conduit à l'émergence

---

<sup>145</sup> GOODY, Jack, et MELOT, Michel, « La place du livre dans le monde de l'écrit », in *Pratiques*, 2006, n° 131/132, p. 79.

<sup>146</sup> Les façons dont sont apparues ces rationalisations techniques, au travers du « dialogue » entre chercheurs en informatique, concepteurs de sites web et lecteurs, mériteraient selon nous d'être précisées par enquête, nous y reviendrons en conclusion.

d'un support autonome, proposant à ses usagers une expérience esthétique ou intellectuelle foncièrement différente des autres pratiques culturelles. S'il est courant de décrire ces phénomènes d'extinction de formes culturelles en affirmant qu'elles n'ont pas su « trouver leur public », il paraît plus pertinent d'affirmer au contraire que les publics potentiellement intéressés par le cédérom n'ont pas trouvé, dans les propositions qui leur ont été faites, matière à réflexion ni même à distraction. L'expression « trouver son public » renvoie en effet à une conception diffusionniste de la culture, à une représentation de public passifs censés être mobilisés autour des œuvres qui leur sont proposées. Or, cette observation des attitudes ambivalentes et réservées des usagers des bibliothèques à l'égard du cédérom illustre précisément combien, au contraire, l'activité interprétative des publics intervient dans la détermination du succès ou de l'échec des offres numériques.

### **1.2.7. Pratiques réflexives ou réflexivités pratiques ?**

Contrairement à ce que laisse entendre le recours au terme de « dématérialisation » pour qualifier le passage de documents écrits sur un support web, la publication de textes sur Internet constitue un processus marqué par l'application de normes et de conventions. Paradoxalement, l'existence de ces conventions plaide *a priori* en faveur des théories voulant que les utilisateurs du web utilisent les technologies numériques à cause du prétendu caractère « évident » et « transparent » de ces dernières<sup>147</sup>. En donnant aux lecteurs les repères nécessaires à leurs navigations au sein des documents, ces normes faciliteraient leur affranchissement des frontières classiques du texte et favoriseraient des actes de lectures et d'écritures ouverts, collectifs. L'hypertexte permettrait alors de rompre d'autant plus facilement avec le passé que ce dernier serait actualisé et transcendé au sein même de l'acte de lecture en ligne. La notion de la « familiarisation technique » (fréquemment convoquée, il convient de le rappeler ici, par les responsables des bibliothèques publiques lors de l'enquête) prend alors tout son sens. Il s'agit de libérer, par un entraînement au maniement technique des outils de consultation web, les

---

<sup>147</sup> Jean Davallon et Yves Jeanneret ont proposé une critique éclairante de ces théories dans leur article « La fausse évidence du lien hypertexte », in *Communication et Langages*, 2004, n°140, p 43 - 54.

utilisateurs du seul écueil pouvant entraver leurs libres navigations dans les textes consultables sur Internet. Dans cette perspective, il serait en effet dommageable que la simple gaucherie d'un geste informatique vienne limiter la participation de l'internaute à cette sorte de communion inter et hypertextuelle que constitue, aux yeux des zélés de l'hypertexte, le cyberspace.

Pourtant, il paraît difficile d'apparier ces questions de la familiarité, de la familiarisation et de la liberté conférée aux lecteurs par le réseau. Comment, en effet, concilier l'adoption conçue comme « naturelle » d'un média du fait de l'habitude qui conférerait à son usage un caractère d'évidence, avec des formes de lectures et de réflexions propres aux cultures lettrées, savantes ? Si l'habitude et l'aisance du geste liées à la routine sont traditionnellement pensées, en sciences sociales, comme des cadres d'expression de déterminants sociaux et de normes sociales (on pense aux théories d'inspirations durkheimiennes ou marxistes, et plus spécifiquement au structuralisme)<sup>148</sup>, le libre arbitre censé caractériser plus particulièrement les individus les plus cultivés repose quant à lui sur des logiques d'action engageant l'expérience personnelle et la réflexivité plutôt que l'automatisme des actions routinières et conventionnelles.

Ces couples d'opposition, entre objectivisme et subjectivisme sont, certes, caricaturaux, et les chapitres suivants donneront des exemples de pratiques généralement qualifiées d'ordinaires marquées par la réflexivité. Inversement, l'enquête sur les usages des technologies numériques en bibliothèques a permis d'observer des pratiques dites savantes marquées du sceau de l'habitude et de la routine. Pourtant, poser cette question de la familiarité et de la réflexivité à propos des lectures sur écran (y compris dans le cadre d'applications bibliographiques et savantes) permet de questionner ces allers-retours entre conventions éditoriales, normalisation industrielle et marges de manœuvre interprétatives dont disposent les internautes-lecteurs. De fait, les technologies numériques posent avec une acuité accrue le problème d'une définition de l'action et de la pratique. Peut-on encore traiter de façon discontinue accès à la connaissance savante et usages pratiques, dans la mesure où les technologies numériques proposent un accès aux savoirs par le biais

---

<sup>148</sup> Dans une perspective weberienne également, l'habitude est le produit d'une action traditionnelle, presque mécanique, qui s'oppose précisément aux formes d'actions rationnelles, qu'elles soient téléologiques ou associées à des valeurs. Voir WEBER, Max, *Economie et société. 1. Les catégories de la société*, Paris : Presses Pocket, 1995.

de médiations techniques et des dispositifs autorisant, de surcroît, des pratiques culturelles ordinaires ? Comme cela a été dit dans le chapitre 1.1, les approches scientifiques classant les usages des technologies numériques en fonction de leurs degrés d'expertise (classements qui placent inmanquablement les manipulations de ces technologies à des fins savantes au sommet de la pyramide des usages), réintroduisent *de facto* une séparation entre théorie et pratique. Cette dernière se limite à une part congrue, dès lors que la familiarisation technique autorise le déploiement d'usages cultivés et intellectuels. Inversement, les approches phénoménologiques, qui insistent sur l'expérience et le sens qu'elle revêt pour chaque individu, peuvent-elles rendre compte des cadres sociaux dans lesquelles s'opèrent ces expériences et des façons dont elles se trouvent coordonnées et médiatisées sur les réseaux numériques ? Si les technologies numériques s'imposent à leurs usagers comme « allant de soi » et les dispensent de réfléchir trop avant au sens de leur action, il reste à expliquer ce qui détermine ce cadre d'évidence.

Dans *Le sens pratique*<sup>149</sup>, Pierre Bourdieu a tenté de dépasser les limitations propres aux théories relevant de l'objectivisme et du subjectivisme en s'intéressant aux « logiques de la pratique ». En effet, pour dresser une « économie générale de la pratique » et fonder une « science des pratiques », Pierre Bourdieu propose de recourir à un modèle d'analyse étudiant tous les éléments sociaux permettant le passage des acteurs d'un état de passivité à l'activité. Ainsi, le concept d'habitus condense les notions de sédimentation (d'expériences passées, d'héritages culturels) et de génération (de pratiques). Il détermine à la fois les capacités que les individus peuvent mobiliser en vue de produire une action, mais également leurs prédispositions, leurs habitudes et leurs manières d'être. L'habitus se présente donc comme un « commutateur d'action », une sorte de trait d'union entre les déterminations sociales intériorisées et l'extériorisation individuelle que constitue toute action. Cela autorise un changement d'état, du passif, acquis et incorporé, à l'actif, extériorisé. En somme, l'habitus est, selon Pierre Bourdieu, au principe d'une « connaissance sans conscience, d'une intentionnalité sans intention et d'une maîtrise

---

<sup>149</sup> BOURDIEU, Pierre, *Le sens pratique*, Paris : Éditions du Seuil, 1994.

pratique des régularités du monde qui permet d'en devancer l'avenir sans avoir besoin de la poser comme tel ». <sup>150</sup>

La logique pratique fait alors des membres d'un champ social (ceux qui disposent d'un habitus adapté au monde au sein duquel ils évoluent puisqu'ils y sont nés), des tacticiens aguerris. Leurs actions étant adaptées au jeu social auquel ils participent, ils n'ont pas besoin de réfléchir à leurs sens. Et lorsqu'une forme de réflexion apparaît sur la pratique, elle n'est en fait tournée, selon Pierre Bourdieu, que vers l'accomplissement de l'action elle-même et son efficacité, non vers les conséquences générales ou potentielles de cette dernière :

« A l'opposé de la logique, travail de la pensée consistant à penser le travail de la pensée, la pratique exclut tout intérêt formel. Le retour réflexif sur l'action elle-même, lorsqu'il survient (c'est-à-dire presque toujours en cas d'échec des automatismes), reste subordonné à la poursuite du résultat et à la recherche (qui ne se perçoit pas nécessairement comme telle) de la maximisation du rendement de l'effort dépensé. Aussi n'a-t-il rien de commun avec l'intention d'expliquer comment le résultat a été atteint, et moins encore de tâcher à comprendre (pour comprendre) la logique de la pratique, défi à la logique logique. » <sup>151</sup>

Ainsi, même lorsque les acteurs font preuve de réflexivité dans le cadre d'une conduite d'action (par exemple lorsqu'il s'agit de manipuler un cédérom), ils ne le feraient que pour augmenter l'efficacité de leur usage (trouver un maximum d'informations, par exemple) et non pour réfléchir au sens de cette action (quels lecteurs ou spectateurs sont-ils ?). Pierre Bourdieu, en s'élevant contre les théories qui envisagent les actions sociales comme étant orientées rationnellement et intentionnellement vers des fins explicites, évacue toute réflexivité logique du cadre de l'habitus. Et si l'auteur du *Sens pratique* admet l'idée que toutes les actions sociales ne rentrent pas dans ce cadre (il faut reconnaître l'existence de d'actions conduisant à des formes de domination symbolique), l'habitus s'impose selon lui dans la très grande majorité des modèles d'actions. Si tous les acteurs sociaux sont mus par le sens pratique, certains ont tout de même conquis des instruments de réflexivité

---

<sup>150</sup> BOURDIEU, Pierre, *Choses dites*, Paris : Éditions du Seuil, 1987, p. 20, cité dans COSTEY, Paul, « Pierre Bourdieu, penseur de la pratique », *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, n°7/2004, p 14.

<sup>151</sup> *Ibid.*, p. 153.

d'une autre nature, notamment grâce à l'école, qui leur permettent de sortir de la « logique pratique » pour accéder à la « logique logique » et à la maîtrise symbolique du monde.

En ce sens, si l'on admet que les formes les plus savantes d'usages des technologies numériques sont le fait des individus les plus diplômés et traduisent de ce fait des programmes de réflexivité différents de ceux qui relèvent du sens pratique, on aboutit à nouveau au paradoxe de départ. Comment expliquer, en ce sens, le poids des conventions et des normes, de formes routinisées d'actions dans ces usages d'une nature sensément différentes des usages les plus ordinaires (et de ce fait dominés, soumis à la raison pratique) ?

Bernard Lahire propose, dans son livre *L'homme pluriel*, de sortir de cette impasse en considérant que tous les acteurs disposent de capacités réflexives (logiques et non exclusivement pratiques), mais que leurs conditions d'existence ne les amènent pas à les mettre en œuvre dans des proportions égales :

« Par exemple, le footballeur a l'habitude de taper (de différentes façons) dans un ballon et ce geste ne lui demande aucune réflexion ni aucune planification préalable. Mais de la même façon un grammairien a l'habitude de porter un regard grammatical sur des énoncés (habitude qui se déclenche sans effort réflexif particulier dès lors qu'il est en situation de grammairien ou de philologue). [...] Le footballeur peut acquérir aussi (dans son métier ou hors de son métier) des habitudes de réflexivité, le grammairien a forcément acquis (dans son métier ou hors de son métier) des habitudes non réflexives, mais ce qui les sépare c'est la part du temps passé par l'un et par l'autre à l'incorporation d'habitudes réflexives ou non réflexives, et par conséquent la part que prennent les habitudes réflexives (planification, conceptualisation, théorisation...) dans leur stock respectif d'habitudes incorporées »<sup>152</sup>.

Le concept d'*habitus* subsumerait ainsi des « *habitus* pratiques » (fonctionnant plus généralement à la maîtrise pratique du monde) et des « *habitus* réflexifs » (fonctionnant plus généralement à la maîtrise symbolique).

---

<sup>152</sup> LAHIRE, Bernard, *op.cit.*, p 170-171.

\*  
\*   \*

Dans cette perspective, les individus seraient amenés à mobiliser de façon inégale ces types d'habitus dans des programmes de socialisation différents. Les pages qui suivent proposeront d'autres pistes pour aborder cette question de la maîtrise pratique ou symbolique et de la réflexivité, mais un détour par cette problématique de l'habitus s'imposait, dans le cadre de cette étude sur les effets des technologies numériques en bibliothèques. En effet, l'enquête sur les publics des bibliothèques a permis d'observer la diversité des logiques d'usages et l'éclectisme des curiosités des publics face à des offres documentaires et numériques variées. Elle a à la fois souligné la permanence de certains déterminants sociaux et l'ambivalence des attitudes des usagers à l'égard des technologies numériques, même dans les fractions les plus sensibles à la nouveauté et aux formes les plus « savantes » de la culture. Surtout, elle a montré combien il était difficile de prédire l'adoption d'attitudes ou la conversion à des usages au regard des seuls déterminants sociaux. Et même dans les cas les plus favorables (selon les critères établis par les médiateurs des bibliothèques) d'adoption et de conversion à des usages, il ne paraissait pas évident de conclure au développement d'attitudes réflexives spécifiques ou radicalement différentes de celles généralement déployées lors de la fréquentation de formes culturelles préexistantes.

Selon les critères de réflexivité définis par Pierre Bourdieu ou Bernard Lahire, on peut ainsi lire dans les attitudes des étudiants face aux offres numériques l'expression de « logiques pratiques » dont la finalité centrale reste l'amélioration d'un résultat (optimiser le temps passé à la recherche documentaire, maximaliser les chances de trouver un résultat dans une recherche bibliographique, etc) plutôt que la mise en œuvre de programmes réflexifs logiques permettant de penser autrement son rapport à la connaissance et au monde. Inversement, les actifs, aux pratiques documentaires plus diversifiées, semblaient plus enclins à questionner leurs usages de l'une ou l'autre des technologies mises à leur disposition, non au regard des éventuels profits (symboliques ou pratiques) qu'ils pourraient en tirer mais bel et bien dans une démarche réflexive sur les conséquences de

cette adoption sur leur rapport à la culture. Le cas du cédérom est exemplaire en la matière puisque, s'il dérouté et déçoit, c'est précisément au regard de son incapacité à « servir » autant qu'à « questionner ». Il est d'ailleurs frappant de constater que, devant l'impossibilité de dire s'il s'agissait de « lire » ou de « regarder » un cédérom, les actifs déclaraient majoritairement, lors des entretiens, finir par le « consulter ».<sup>153</sup> Ce terme, qui renvoie à la notion de délibération, traduit bien les hésitations qui ont accompagné sa diffusion. Finalement, un jugement a été rendu par les usagers des technologies numériques qui ont fini par trancher en optant pour des offres classiques ou, ce qui n'est finalement pas très différent de ces dernières, une déclinaison web des contenus qui étaient autrefois rassemblés sur les cédéroms.

Le public inventé et rêvé par les acteurs de l'action culturelle dans les bibliothèques s'avère, dans les faits, bien moins uniforme et policé que ne le laissent entendre les discours prophétiques du début des années deux-mille. Et si, dix ans plus tard, l'utilisation des technologies numériques a pris place dans les habitudes d'un grand nombre d'usagers, cela s'est fait sans heurts ni coup de force symbolique. Les contours de ces usages dessinés par l'enquête restent, pour la plupart, valides aujourd'hui encore. On n'assiste pas plus à un renforcement des pratiques culturelles légitimes de la lecture par la diffusion d'outils de médiation numérique à la connaissance que l'on observe un effondrement spectaculaire de la culture de l'écrit au profit d'une culture de l'image.

Pourtant, la disparition du cédérom et l'apparition de nouvelles bases de données documentaires ou de collections de DVD ne doivent pas laisser penser que le *statu quo* est de mise dans les bibliothèques publiques. Les offres numériques y ont évolué, façonnées à la fois par les interactions des médiateurs avec leurs publics et par de nouvelles problématiques idéologiques. La question des archives ouvertes préoccupe désormais davantage les responsables de la lecture publique que la question des accès aux ressources numériques, perçue comme étant réglée (en dehors des territoires ruraux ou urbains les plus défavorisés). En revanche, l'écart entretenu par ces idéologies entre public rêvé et public « constaté » demeure, notamment parce qu'il est difficile pour les médiateurs des bibliothèques d'admettre que les usagers peuvent ne pas attendre d'eux autre chose que la

---

<sup>153</sup> Si l'on déclarait « consulter » un site Internet lors de l'enquête, on en venait bien souvent à « lire » une page web.

simple proposition de services et d'outils qu'ils se chargeront eux-mêmes d'expérimenter et d'asservir à leurs propres logiques d'action. Jean-Louis Fabiani résume parfaitement ce fait en désignant cet écart par le terme de « conscience malheureuse des professionnels de l'action culturelle » :

« D'une manière générale, on peut dire que le public constaté est plus rétif qu'on ne l'imagine et aussi peut-être, simultanément, plus réflexif que la théorie sociologique devrait nous conduire à le penser. Notre point de vue est sans doute obscurci par une vision excessivement « communautaire » du public. Le public constaté est souvent au principe de ce que j'appelle la conscience malheureuse des professionnels de l'action culturelle. Loin de correspondre à la définition du public qui devrait être gagné à la culture par l'action publique, les usagers des équipements dont on fait le constat, qu'il soit savant (par les analyses sociologiques) ou pratique (par les observations que peuvent faire les personnels) ne « présentent pas bien ». C'est le cas en particulier dans les bibliothèques où le public constaté ne correspond pas exactement au public inventé, c'est-à-dire le bon public (le peuple en sa forme studieuse, pétri de bonne volonté culturelle et toujours à l'écoute des bons médiateurs) qui n'apparaît jamais dans les bibliothèques ».<sup>154</sup>

Ces publics « mangeurs de sandwiches », tel que les désigne ironiquement Jean-Louis Fabiani, sont loin de se conformer aux attentes du militantisme culturel qui espère pouvoir les convertir à des usages savants des technologies numériques, ou à tout le moins non triviaux. Et de fait, derrière les formes institutionnalisées que sont censés revêtir ces publics, il faut admettre que la diversité des situations observées lors de l'enquête (entre grande bibliothèque parisienne bien dotée en équipements mais utilisée par une majorité d'étudiants finalement peu intéressés par ces offres ou médiathèque en zone rurale mobilisant des actifs curieux des propositions qui leur étaient faites) a permis d'en donner une image beaucoup plus complexe et composite. Comme le souligne Jean-Louis Fabiani, « il n'existe pas de public en général : seuls sont manifestes des coalitions ou de regroupements éphémères que l'individualisme moderne a contribué à rendre encore plus précaires »<sup>155</sup>.

---

<sup>154</sup> FABIANI, Jean-Louis, *Après la culture légitime. Objets, publics, autorités*, Paris : l'Harmattan, 2007, p. 20-21.

<sup>155</sup> *Ibid.* p. 21-22.

Si le contexte idéologique des années deux mille et l'inflation de discours prophétiques qui caractérisait cette période incitait à la prudence interprétative et méthodologique (et donc à choisir d'observer les effets du numérique sur des terrains très balisés institutionnellement et scientifiquement), le milieu de cette décennie a en revanche été plus favorable à l'étude de ces groupements éphémères de pratiquants culturels. L'apparition de dispositifs techniques autorisant la participation accrue des internautes sur les réseaux (le plus souvent qualifiés de dispositifs web 2.0) a en effet contribué à créer des situations favorables à l'émergence de pratiques réflexives. Ces dernières apparaissent hors des secteurs très étudiés de l'informatisation de la lecture publique ou de la production éditoriale scientifique en réseaux numériques. Ainsi, les sites de rencontre, qui ont vu le jour pour la plupart à cette période, ont permis l'expression de formes de réflexivité dans le cadre d'écritures quotidiennes et intimes, alors même que nombre d'analyses scientifiques accueillaient avec défiance la « massification » et la diversification des usages du web. La partie 2 tentera de rendre compte de cette émergence réflexive, de son accueil paradoxal et de l'intérêt qu'elle représente pour saisir l'activité interprétative et créatrice des publics de la culture, y compris dans des situations de communication *a priori* peu favorables à l'expression de compétences identitaires et réflexives.